

Rapport

La Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) a tenu sa 27^e session les 1^{er} et 2 décembre 2011 à Paris, sous la présidence de M^{me} Micheline Calmy-Rey, conseillère fédérale, cheffe du département des Affaires étrangères de la Confédération suisse.

1. Ouverture de la Conférence ministérielle de la Francophonie

1.1. Allocution de la Présidente de la Conférence ministérielle de la Francophonie

En ouvrant les travaux, la Présidente adresse les remerciements de la CMF au ministère français des Affaires étrangères et européennes pour la mise à disposition de son centre de conférences. Évoquant la tenue de la 26^e session en octobre 2010, à la veille du Sommet de Montreux, elle remercie la famille francophone de sa participation active à ce sommet dont le caractère innovant et dynamique a été souligné et qui a su faire entendre la voix de la diversité.

Elle souligne la contribution déterminée de la Francophonie au règlement des crises depuis ce dernier Sommet, s'agissant en particulier de paix, de gouvernance et des droits de l'Homme. Elle relève que cet accompagnement s'est manifesté avec discernement, notamment en Guinée, en Côte d'Ivoire et en Tunisie, par une assistance aux processus électoraux, ou encore à Madagascar, où elle salue la mise en place d'un gouvernement de transition. La Francophonie se montre tout aussi active dans l'accompagnement du processus électoral en République démocratique du Congo (RDC) et en soutien à l'organisation du prochain Sommet à Kinshasa.

Après avoir salué l'engagement avisé du Secrétaire général Abdou Diouf, la Présidente met l'accent sur la nécessité de savoir agir au sein des sociétés pour éviter que ne se répètent après un scrutin contesté des violences comme celles intervenues en Côte d'Ivoire. Tout en reconnaissant que la démocratie s'acquiert au fil d'un long processus, elle soutient que nul ne peut se prétendre membre de la famille francophone sans respecter son héritage et le dialogue des cultures pour la résolution des problèmes. Considérant la préparation du Sommet de Kinshasa comme une occasion d'apprendre à mieux se connaître et d'apprécier les apports de chacun dans leur diversité, elle affirme que la Suisse veut prendre toute sa part à cet effort. Enfin, elle appelle de ses vœux la conscience universelle qui peut aider tous les hommes et toutes les femmes à s'épanouir dans ce siècle.

Avant de procéder à l'approbation de l'ordre du jour, elle rappelle que le bureau de la CMF, que préside la Suisse, compte trois vice-présidents – le Gabon, la Dominique et la Bulgarie – et que le Laos assume la responsabilité de rapporteur général.

1.2. Approbation des projets d'ordre du jour et d'ordonnancement des travaux

La Conférence ministérielle approuve les projets d'ordre du jour et d'ordonnancement des travaux de sa 27^e session sans modification.

1.3. Adoption du projet de rapport de la 26^e session de la CMF (Montreux, 20-21 octobre 2010)

La Conférence ministérielle adopte le rapport de sa 26^e session, tenue à Montreux les 20 et 21 octobre 2010.

2. Rapport de la 82^e session du Conseil permanent de la Francophonie (Paris, 30 novembre 2011)

2.1. Rapport de la session du CPF par le Secrétaire général de la Francophonie

Avant de rendre compte des travaux du Conseil permanent de la Francophonie (CPF), le Secrétaire général rappelle que les chefs d'État et de gouvernement réunis à Montreux en octobre 2010 avaient renouvelé leur confiance à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en lui fixant une feuille de route ambitieuse, à la mise en œuvre de laquelle elle s'est principalement consacrée au cours de l'année écoulée. Il note que depuis ces assises, l'agenda de la Francophonie a été marqué par les évolutions politiques dans plusieurs États membres qui ont fait l'objet d'un suivi et d'un appui spécifique. C'est ainsi que dès le 12 janvier 2011, il a convoqué une session extraordinaire du CPF consacrée à la situation en Guinée et en Côte d'Ivoire, qui traversait alors une crise post-électorale d'une extrême gravité. Lors de cette session, le CPF a réintégré la Guinée à la suite de la tenue de l'élection présidentielle qui a remis ce pays dans un cadre de légalité institutionnelle. Il a, par ailleurs, reconnu la victoire de M. Alassane Ouattara à l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire, tout en affirmant sa volonté d'accompagner ces deux pays dans leurs processus de sortie de crise et de consolidation de la démocratie.

L'année 2011 a aussi été rythmée par la tenue de trois sessions ordinaires du CPF, respectivement le 17 mars, le 12 juillet et le 30 novembre, qui ont donné lieu à des échanges approfondis sur les situations en Tunisie, pays précurseur du « printemps arabe », et en Égypte, mais aussi dans d'autres États membres dont la situation de crise, de transition ou de consolidation de la paix nécessite un accompagnement, tels le Niger, la Centrafrique, le Tchad et Madagascar.

Au sujet de ce dernier pays, qui reste le seul membre de la communauté francophone à faire l'objet de mesures spécifiques en vertu des dispositions du chapitre V de la Déclaration de Bamako, le Secrétaire général fait part du débat de la veille sur la position de la Francophonie, à l'issue duquel une résolution a été adoptée par le CPF. Dans l'attente d'une prochaine évaluation du processus, cette résolution maintient les mesures de suspension décidées en avril 2009, tout en saluant les avancées majeures dans le processus de sortie de crise et en invitant l'OIF à poursuivre son accompagnement.

Par ailleurs, à chacune de ses sessions ordinaires, le Conseil n'a pas manqué de souligner l'attention que la Francophonie porte à la situation en Haïti, désigné par le Sommet de Montreux comme pays prioritaire de la coopération francophone, et la volonté commune de contribuer efficacement à sa stabilité et à sa reconstruction en renforçant la synergie de l'ensemble des acteurs de la coopération multilatérale et des États et gouvernements membres. La récente visite que le Secrétaire général y a effectuée a été l'occasion de réaffirmer l'attachement à ce pays et le soutien aux efforts engagés par les autorités, comme en témoigne la détermination à rouvrir dans les plus brefs délais la représentation de l'Organisation sur place.

L'année 2011 a également été marquée par un calendrier électoral chargé au sein de l'espace francophone, où diverses missions d'accompagnement ou d'observation ont été envoyées. Une attention particulière a été accordée au déroulement de l'élection de l'assemblée constituante en Tunisie et aux scrutins présidentiel et législatif en RDC, qui abritera en 2012 le XIV^e Sommet de la Francophonie.

Insistant sur une présence politique et diplomatique renforcée sur la scène internationale et l'intensification du partenariat avec les autres organisations internationales, le Secrétaire général mentionne en particulier la concertation ministérielle informelle tenue en marge de l'assemblée générale des Nations unies, le 20 septembre 2011, dont la présidence suisse a eu l'initiative et dont elle rendra compte. Il salue cette occasion d'échanges sur les enjeux de l'accompagnement des transitions politiques dans l'espace francophone.

Il fait ensuite part du renforcement de la coopération économique francophone dont témoigne la présence de l'OIF lors de grandes concertations internationales et sa volonté d'apporter une contribution spécifique à la réflexion sur les enjeux mondiaux, comme ce fut le cas lors de la 4^e Conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés à Istanbul au mois de mai. Le partenariat entre l'OIF et le Commonwealth, les récentes Journées du plan de gestion stratégique consacrées aux partenariats innovants et le dialogue avec la présidence française du G8 et du G20 sur les enjeux du développement illustrent l'attention portée à cette question.

Le Secrétaire général informe en outre la Conférence que le CPF a été systématiquement tenu informé des actions menées par les quatre opérateurs directs et reconnus du Sommet – l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), TV5Monde, l'Université Senghor d'Alexandrie et l'Association internationale des maires francophones (AIMF) – ainsi que de celles conduites par les conférences ministérielles permanentes (Confémen et Conféjes). Régulièrement, la parole a été accordée au président du comité de suivi de la Conférence des OING, auquel le Conseil a prodigué ses encouragements.

Les relevés des décisions des trois sessions ordinaires du CPF témoignent également de la densité des travaux et de l'importance accordée à la mise en œuvre de la programmation quadriennale et du plan stratégique de modernisation de la gestion de l'OIF. Ils en soulignent l'état d'avancement satisfaisant ainsi que la mise en œuvre de plusieurs demandes émanant du Sommet de Montreux dont :

- le développement de l'Initiative francophone de formation à distance des maîtres (Ifadem) et des Maisons des savoirs ;
- l'élaboration d'une politique renouvelée dans le domaine des TIC, de la langue française et en faveur de la jeunesse ;
- les préparatifs du premier Forum mondial de la langue française, qui se tiendra en juillet 2012 à Québec ;
- la réflexion engagée sur les règles d'appartenance à la Francophonie ;
- la tenue d'une réunion de réflexion sur le rôle des groupes des ambassadeurs francophones pour promouvoir la langue française et le multilinguisme ;
- le suivi du *Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales* ;
- les réunions thématiques avec les États observateurs visant à renforcer leur ancrage dans la Francophonie institutionnelle.

Poursuivant son exposé, le Secrétaire général attire l'attention des ministres sur la préoccupation partagée à l'égard de la situation financière de l'OIF, fragilisée à la fois par des arriérés de contributions statutaires récurrents et par l'impact de la crise financière internationale sur les économies de ses États et gouvernements membres. C'est dans ce contexte que le Conseil a approuvé les ajustements apportés à la programmation 2012 et au budget de l'OIF, révisés dans un esprit de réalisme et de cohérence. Il rend hommage à l'Administrateur de l'OIF, M. Clément Duhaime, pour son engagement à cet égard. Il remercie également le représentant personnel du ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, M. Philippe Suinen, qui a accepté de présider à nouveau le groupe de travail *ad hoc* sur le barème des contributions dont le CPF a décidé de relancer les travaux afin qu'il formule des propositions de mesures destinées aux États et gouvernements accusant des arriérés de contributions.

Il annonce la transmission à la Conférence, pour décision, des documents suivants examinés la veille par le CPF :

- le projet de résolution portant ouverture de crédits de l'exercice budgétaire quadriennal 2010-2013 de l'OIF au titre de l'année 2012 ;
- le projet de budget rectificatif de l'OIF au titre de l'année 2012 ;
- la recommandation de prolongation du mandat actuel des membres du Conseil d'orientation du CIJF ;
- les modifications proposées aux Statuts du CIJF ;
- les modifications proposées aux Directives portant sur les relations entre les institutions de la Francophonie et les OING, ONG et autres organisations de la société civile ;
- les propositions de mesures destinées aux États et gouvernements accusant des retards de versement de contributions statutaires.

Il mentionne également :

- l'inauguration de la Maison de la Francophonie, le 18 mars, en présence du président de la République française, M. Nicolas Sarkozy, à qui il renouvelle l'expression de sa gratitude pour cette contribution majeure à la visibilité de l'Organisation ;
- l'action engagée de M^{me} Michaëlle Jean en qualité de Grand témoin de la Francophonie aux Jeux olympiques de Londres.

Enfin, il appelle à une forte mobilisation de la Francophonie autour des deux événements majeurs prévus en 2012 : le Forum mondial de la langue française à Québec et le XIV^e Sommet de la Francophonie à Kinshasa.

La Présidente remercie le Secrétaire général pour la présentation de son rapport, qui témoigne de l'intensité et de la richesse du travail mené au cours des derniers mois par le CPF et ses commissions et groupes de travail dans le cadre du suivi des engagements du Sommet de Montreux et de la mise en œuvre de la coopération multilatérale francophone.

2.2. Compte rendu de la concertation ministérielle informelle sur les transitions politiques par la Présidente de la CMF (New York, le 20 septembre 2011)

La Présidente rend compte de la concertation ministérielle sur les transitions politiques dans l'espace francophone qu'elle a pris l'initiative d'organiser en marge du segment de haut niveau de la dernière assemblée générale de l'ONU, le 20 septembre, à New York. Elle remercie tout d'abord les 62 États membres, dont 18 délégations conduites par un ministre, qui y ont pris part de leur intérêt marqué pour cette rencontre et de la richesse de leurs contributions. Elle remercie également le Secrétaire général Abdou Diouf pour le soutien qu'il a personnellement apporté à cette initiative ainsi que pour l'appui reçu de la part de l'Organisation. Elle note la volonté qui s'y est exprimée d'appliquer la Déclaration de Bamako de manière concrète et l'engagement réitéré en faveur du pluralisme politique fondé sur l'État de droit, la séparation des pouvoirs, le respect des droits humains et une Justice indépendante. Les délégations ont en outre manifesté leur appui à la Francophonie dans l'accompagnement des processus électoraux et l'organisation du Sommet de Kinshasa, en invitant l'OIF à poursuivre ses actions ciblées en direction des pays en situation de transition, arguant que la démocratie ne peut s'exprimer que dans un contexte stable.

Les délégations ont, par ailleurs, affirmé que la coordination avec les autres organisations internationales est une condition essentielle pour garantir le succès des initiatives francophones. A cet égard, le Secrétaire général de l'ONU, rejoint par les représentants d'autres organisations internationales, a exprimé sa disponibilité à œuvrer avec l'OIF pour accompagner les processus de transition démocratique. Enfin, saluant cette initiative

francophone, il a suggéré qu'une réunion informelle de ce genre soit organisée tous les ans en septembre sur un thème majeur d'actualité.

2.3. Débat

La Présidente ouvre le débat, en demandant aux délégués, pour la bonne conduite des travaux, d'être succincts et de se prononcer clairement sur les décisions à prendre.

L'ensemble des intervenants ont remercié la France pour son accueil et la Suisse pour sa présidence active à la tête de la CMF. Ils ont félicité le Secrétaire général pour son rapport clair et concis ainsi que pour son action diplomatique et politique depuis le Sommet de Montreux. Ils ont salué sa vigilance et sa réactivité aux événements face à l'accélération de la dynamique géopolitique, tout comme ses efforts de consolidation de la solidarité.

L'ambassadeur de Belgique se réjouit de la tenue à New York, le 20 septembre 2011, de la concertation ministérielle informelle qui a marqué le soutien que la Francophonie apporte et continuera d'apporter aux pays en transition, et se félicite des décisions qui y ont été prises. Il indique que son pays s'est engagé aux côtés des populations dans ce mouvement du « printemps arabe », en invitant les autorités à apporter des réponses adéquates à leurs demandes. Il estime que les processus de transition doivent être menés par les Marocains, les Libyens, les Tunisiens et les Égyptiens eux-mêmes, dans un esprit de démocratisation qui ne doit pas se limiter à la tenue d'élections libres et transparentes mais aussi garantir le respect des droits fondamentaux. Tout en reconnaissant que les réponses à apporter aux révolutions sont multiformes, il juge essentiel le soutien aux sociétés civiles, à la mise en place des conditions nécessaires à l'exercice de la démocratie et à la relance de l'économie et de l'emploi. En ce qui concerne la RDC, il annonce que la Belgique soutiendra l'ensemble du processus électoral jusqu'en 2013, notamment financièrement, et souhaite qu'il soit crédible et transparent. Il souligne l'importance cruciale de ce cycle électoral, qui devrait permettre d'enraciner la démocratie et la stabilité dans ce pays, et l'attachement de la Belgique à la lutte contre l'impunité des crimes sexuels, thème central de l'action de la communauté internationale en RDC. En Côte d'Ivoire, où les élections législatives constituent également une étape cruciale, la Belgique soutient l'OIF dans sa volonté d'apporter son expertise et son assistance en vue de l'instauration d'une démocratie pluraliste et inclusive, respectueuse des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, et suit attentivement les enquêtes en cours dans le cadre de la lutte contre l'impunité, qui constitue un élément d'ancrage pour une paix durable et une véritable réconciliation nationale. La Belgique se félicite, enfin, de tous les efforts que la Francophonie pourra déployer en appui aux différents processus de transition démocratique et ce, en concertation avec les autres organisations internationales.

Le vice-premier ministre du Cambodge ayant mis l'accent sur la crise économique et financière mondiale, à laquelle s'ajoutent les fléaux provoqués par le changement climatique, réaffirme la nécessité d'une nouvelle gouvernance mondiale où les aspirations des peuples et les équilibres écologiques vitaux pour la planète seront pris en compte prioritairement. Convaincu de l'importance de la Déclaration de Montreux, il rappelle l'adhésion pleine et entière de l'Organisation aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et ses engagements solidaires en faveur de l'État de droit, des droits de l'Homme et de la prévention des conflits, qui lui permettront de peser dans les débats internationaux afin que l'économie soit davantage au service du développement et du bien-être des peuples. Il insiste sur la nécessité de s'unir pour obtenir des résultats concrets dans la lutte contre le changement climatique et pour réguler les marchés alimentaires, faisant observer que le Cambodge s'efforce de contribuer à la sécurité alimentaire en se fixant comme priorité l'augmentation de la production du riz. Il a par ailleurs mis en place l'Alliance cambodgienne contre le changement climatique, dont l'objectif est de mettre en œuvre des programmes qui en minimisent l'impact. Il invite l'OIF à s'engager avec détermination dans la lutte contre le

changement climatique afin que des mesures concrètes soient prises pour le ralentir, voire l'enrayer. De même, il souhaite vivement que l'OIF, qui représente près d'un tiers des États membres de l'ONU, joue un rôle majeur dans la réforme du système des Nations unies. Appelant l'Organisation à jouer un rôle particulier dans le règlement pacifique des conflits, le vice-premier ministre rappelle que son pays, qui a déployé à ce jour 1 073 soldats dans le cadre des opérations onusiennes de maintien de la paix (OMP) au Soudan, au Tchad, en Centrafrique et au Liban, est prêt à œuvrer davantage au renforcement de la coopération entre l'OIF et l'ONU. Il fait part de la candidature du Cambodge comme membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2013-2014 et sollicite le soutien de la famille francophone.

Ayant présenté les excuses du ministre des Affaires étrangères, **le représentant personnel du président de la République tunisienne au CPF** remercie les États et gouvernements membres de la Francophonie, le Secrétaire général et ses collaborateurs pour la contribution qu'ils ont apportée à son pays à l'occasion de la tenue des élections conformes aux standards internationaux et organisées avec succès sous l'égide de l'Instance supérieure indépendante pour les élections. Décrivant l'étape cruciale que vient de franchir son pays avec l'élection, le 23 octobre 2011, d'une assemblée nationale constituante chargée d'élaborer une nouvelle constitution et de conduire la prochaine période de transition, il salue l'action des jeunes dans la révolution, qu'il qualifie de pacifique et spontanée et qui permet à la Tunisie de retrouver sa place dans le concert des nations attachées aux valeurs de la liberté, de la démocratie et des droits de l'Homme. Il souligne l'initiative tunisienne d'instituer le principe de la parité dans les listes électorales, confortant la place de la femme au sein du tissu social, et met l'accent sur les avancées importantes réalisées, en dépit d'un contexte économique et social difficile, dans tous les domaines de la vie publique.

Il précise que la protection des droits de l'Homme et des libertés publiques et individuelles a été placée en tête des priorités nationales. A cet égard, il mentionne l'amnistie générale décrétée en faveur de tous les prisonniers politiques de l'ancien régime, la dissolution de l'appareil de police politique, l'adhésion au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, aux protocoles facultatifs du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, à la Convention pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, en plus du retrait des réserves que la Tunisie avait émises à l'égard de la Convention des Nations unies relative à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme. De même, le gouvernement de transition s'est attelé à accélérer le processus de réforme du système judiciaire pour l'habiliter à traiter des dossiers liés à la corruption ainsi qu'à la poursuite des personnes impliquées dans le meurtre et la torture des manifestants durant la révolution et de celles accusées de spoliation des deniers publics, avec la mise en place de deux commissions nationales indépendantes. La Tunisie, qui traverse une phase décisive de son histoire, est déterminée à relever les nombreux défis de l'instauration de la stabilité, la consolidation du processus démocratique, la création d'emplois et la lutte contre le chômage, avec la réduction des disparités économiques et sociales. Enfin, le représentant tunisien annonce la levée des réserves sur le paragraphe 3 du chapitre V de la Déclaration de Bamako émises lors de son adoption et l'adhésion désormais complète de la Tunisie à l'ensemble de ses dispositions.

Rappelant que le Sommet de Montreux a réaffirmé avec force les principes portés par la Déclaration de Bamako, **le conseiller de gouvernement pour les Relations extérieures de Monaco** évoque l'élan de liberté et de démocratie observé dans le monde arabe ainsi que les processus démocratiques engagés dans d'autres pays de l'espace francophone où l'OIF joue un rôle incontournable pour promouvoir l'État de droit, le respect des droits de l'Homme et une vie politique apaisée. Il souligne l'action déployée dans le domaine de l'accompagnement électoral, notamment en Tunisie, en RDC, en Côte d'Ivoire et en Guinée, et celle menée avec d'autres partenaires internationaux pour prévenir les conflits, appuyer les efforts de réconciliation et consolider la paix dans l'espace francophone. Il espère que cet engagement permettra à

Madagascar, premier partenaire de la coopération monégasque, de remplir prochainement les conditions de levée de la suspension dont il fait l'objet.

Évoquant ensuite la mise en œuvre de la programmation de l'OIF, il salue la rigueur de la méthode axée sur les résultats ayant présidé à son élaboration. Après avoir approuvé les propositions de réajustements de la programmation pour 2012-2013 rendus nécessaires par le contexte budgétaire et la conjoncture économique internationale, il observe que la conjoncture économique internationale n'explique pas à elle seule la situation financière difficile de l'Organisation : le cumul des arriérés de contributions statutaires, déjà important avant la crise économique, s'est en effet accentué ces deux dernières années à un niveau inacceptable car il remet en cause la crédibilité même de l'OIF, qui n'a plus les moyens de mettre en œuvre les mandats que lui confient ses instances. Considérant que les mesures proposées à l'encontre des États accusant des retards de versement des contributions obligatoires sont adaptées, avec un juste équilibre entre facilitation et sanction, il en appelle à la responsabilité des États concernés pour mettre en place rapidement des plans d'apurement de leurs arriérés. S'agissant du développement durable, il espère que des propositions ambitieuses seront soutenues à Rio+20 afin de mettre en place des fondations solides pour le développement global d'une économie verte. Il se réjouit de l'organisation par l'OIF en février 2012, à Lyon, d'un forum international pour préparer la contribution des pays francophones à cette conférence. Il mentionne à ce sujet une réunion d'experts accueillie par Monaco sur le thème de la gestion durable des océans dans le contexte de l'économie verte et de l'élimination de la pauvreté. Pour conclure, il cite la Déclaration de Montreux, qui place l'avenir du monde francophone entre les mains de sa jeunesse, heureux que cette thématique prioritaire soit abordée de manière transversale dans la programmation de l'OIF. Enfin, il appuie la stratégie « jeunesse » en cours d'élaboration, qui devra selon lui s'appuyer sur des projets phares tels le Volontariat francophone et le projet Clac, auxquels Monaco est particulièrement attaché.

Le vice-ministre des Affaires étrangères de la Bulgarie se réjouit à son tour que le thème des jeunes traverse la programmation de l'OIF et se félicite de la création d'une direction et d'une stratégie en leur faveur. La Bulgarie apprécie que l'OIF s'investisse dans l'accompagnement des processus électoraux, de sortie de crise et de transition démocratique, et suit de près les évolutions en Tunisie et en Égypte mais aussi en Guinée, en Côte d'Ivoire et à Madagascar. Animée par la volonté de témoigner aux démocraties émergentes le maximum d'assistance, elle prépare à Sofia une deuxième plateforme d'échange d'expertise, sur le thème de la transition, pour faire profiter les confrères du Sud de l'expérience des pays d'Europe centrale et orientale à la lumière des déclarations de Bamako et de Saint-Boniface. Elle appuie la tenue de concertations régulières à travers les groupes d'ambassadeurs francophones et dans le cadre des enceintes internationales, telle la concertation ministérielle sur les changements climatiques de Durban. Le vice-ministre se félicite de l'organisation par la Suisse, qu'il remercie au passage pour la création du groupe des ambassadeurs francophones à Sofia, d'une réunion francophone en marge de l'assemblée générale de l'ONU visant à faire le point sur les situations de crise. Le partenariat avec les organisations internationales et la participation accrue de l'OIF dans la prise de décisions à l'échelle planétaire sont également des motifs de satisfaction pour sa délégation. Il encourage la réforme de l'Organisation ainsi que l'équilibre maintenu entre sa dimension politique et sa dimension linguistique, éducative et culturelle.

Enfin, après s'être réjoui des actions menées en faveur du rayonnement de la langue française, facilité en Bulgarie par l'action de l'Institut de la Francophonie pour l'administration et la gestion (Ifag), du Centre régional francophone pour l'Europe centrale et orientale (Crefeco), des filières francophones universitaires, du campus numérique, des écoles doctorales francophones et des lycées bilingues, il félicite l'AUF pour son 50^e anniversaire et remercie les opérateurs, qu'il invite à une synergie encore plus intense. Enfin, il souligne l'importance régionale du programme sur le français dans la vie diplomatique et l'administration publique, dont il loue l'efficacité.

Le ministre d'État pour l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et la Francophonie se réjouit de la récente visite du Secrétaire général en Haïti, où il a pu observer l'évolution de la situation et confirmer la solidarité de la Francophonie envers ce pays éprouvé. Il estime cependant que les efforts de redressement consécutifs au séisme de janvier 2010, bien qu'indispensables, ne doivent pas occulter la situation antérieure ni les défis fondamentaux, qui demeurent inchangés. Il constate que les investissements colossaux consentis à Haïti depuis 25 ans n'ont donné que peu de résultats socioéconomiques durables et structurants, et que la faiblesse de l'État de droit, une volonté politique défaillante, la corruption et l'impunité ont très largement contribué à cette absence de résultats satisfaisants. Considérant que l'élection du Président Michel Martelly et la formation d'un nouveau gouvernement offrent une occasion de rompre avec ce passé, il encourage les élus et la communauté haïtienne à travailler ensemble et à créer un environnement propice à la consolidation du secteur privé haïtien.

Par ailleurs, le Canada a suivi avec attention le déroulement des élections au Maroc, en Tunisie et en Égypte. Constatant que les résultats des urnes peinent parfois à se faire accepter en Afrique, il a apprécié le discours clair de la Francophonie à ce sujet en Côte d'Ivoire. Il en va de même au Niger où il s'inquiète toutefois des effets de la crise en Libye, qui affecte la sécurité dans toute la région du Sahel. Exprimant également ses inquiétudes au sujet des élections présidentielles et législatives en RDC, dont le succès est essentiel à la stabilité du pays et de la région, il insiste sur l'importance que toute contestation soit résolue pacifiquement afin que le gagnant légitime des élections puisse travailler à l'avancement du pays et au succès du Sommet de Kinshasa. Il salue les progrès accomplis à Madagascar avec la signature d'une feuille de route pour un retour à l'ordre constitutionnel dont la mise en œuvre devrait permettre à la Francophonie de lever la suspension décidée en 2009. Estimant néanmoins que l'évolution de la situation devra être suivie avant de conclure que la crise malgache est passée, il appelle à se prononcer sans précipitation et en cohérence avec les décisions antérieures.

Concernant la modernisation de l'OIF, à laquelle la Suisse et le Canada ont contribué financièrement, il se félicite des résultats observables. Il insiste sur le fait que pour tirer son épingle du jeu dans un contexte économique fragile, l'Organisation doit montrer sa pertinence et sa valeur ajoutée. Il souhaite une réflexion renforcée sur le développement économique collectif, s'agissant surtout des États membres du Sud. Il se félicite du succès du Sommet du G20 à Cannes, où la Francophonie et le Commonwealth ont été entendus à l'invitation de la présidence française. Heureux que le thème du français dans la vie économique ait été retenu pour le Forum mondial de la langue française de Québec, il se réjouit également que la société civile y soit associée. Il relève que le Canada apporte son appui aux communautés linguistiques minoritaires, dans le respect des valeurs sous-tendant la Francophonie, incluant la tolérance, le respect et la liberté de religion.

Le ministre des Relations extérieures du Cameroun renouvelle son soutien au Secrétaire général, dont la voix et les prises de position constituent autant de gages pour la crédibilité des actions engagées et la fiabilité des décisions prises sur des questions à l'échelle mondiale. Sur la base de son rapport sur les interventions de la Francophonie dans les domaines de la gouvernance politique, des processus électoraux ou encore de la prévention et de la gestion des crises, il constate que l'espace francophone se porte mieux grâce au déploiement et au partage de l'expertise dont l'Organisation dispose et de la dynamique collective de promotion d'une solidarité constructive. Il exprime la satisfaction de son pays concernant les projets de développement en cours à l'OIF portant sur l'école et les langues nationales (Élan) et sur les industries culturelles (Icic). Puis, ayant rappelé la mobilisation francophone en faveur d'Haïti et la création d'un fonds d'aide d'urgence aux pays victimes de catastrophes naturelles proposée par le Président Paul Biya au Sommet de Montreux, il demande au Secrétaire général de prendre les dispositions pour que ce fonds devienne une réalité et annonce le versement par le Cameroun d'une somme de 150 000 € en vue de la concrétisation de ce projet.

Évoquant l'élection présidentielle camerounaise qui s'est déroulée le 9 octobre 2011 dans la sérénité et qui a vu la réélection du Président Biya avec un score sans équivoque, il remercie l'OIF d'avoir dépêché sur place une mission d'observation conduite par l'ancien président de la République du Burundi, M. Pierre Buyoya. Ne doutant pas que l'accompagnement de la Francophonie continuera d'être apprécié lors des prochaines échéances électorales, en 2012, il souligne que la culture démocratique se consolide de manière irréversible au Cameroun, sans préjudice des valeurs africaines traditionnelles dont la promotion du consensus. À ses yeux, la Francophonie est avant tout un lieu d'apprentissage de la démocratie et d'intégration des valeurs positives de la coopération et de la solidarité. À cet égard, il exprime l'espoir que les avancées enregistrées au plan institutionnel à Madagascar soient capitalisées en vue d'accélérer le processus devant conduire à la réintégration de ce pays au sein de la famille francophone.

Le sous-secrétaire d'État du département fédéral des Affaires étrangères de la Suisse témoigne de l'importance que son pays accorde aux actions de l'Organisation en faveur de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone, souhaitant qu'elle s'affirme comme un acteur significatif dans le cadre des transitions démocratiques en appliquant les instruments politiques dont elle s'est dotée. S'agissant du récent scrutin en Égypte, il observe que l'élan démocratique est bien engagé malgré les violences qui l'ont précédé et qu'il déplore. Il formule le vœu que ce processus électoral débouche rapidement sur un retour à la vie civile et à l'instauration de la démocratie, des droits et des libertés. Il salue également la bonne tenue des élections législatives et présidentielles en RDC, qui doit accueillir le prochain Sommet de la Francophonie et où il appelle à ce que tout soit mis en œuvre pour favoriser la mise en place de l'État de droit, dans le respect des règles constitutionnelles, des libertés et des droits des citoyens. S'agissant de la coopération en faveur des transitions démocratiques, il insiste sur l'importance de progresser dans l'application de la Déclaration de Bamako, dont la volonté a été réitérée au Sommet de Montreux et, tout dernièrement, lors de la concertation ministérielle informelle tenue en marge de l'Assemblée générale des Nations unies.

Abordant ensuite la question de l'efficacité de la Francophonie, à laquelle son pays attache aussi une grande importance, il rappelle l'appui du Canada et de la Suisse à la modernisation de l'OIF et remercie l'Administrateur pour les progrès notables enregistrés dans la mise en œuvre de cette vaste réforme. Quant aux problèmes financiers préoccupants qu'elle rencontre, il accepte les ajustements de la programmation proposés, tout en appuyant l'idée d'une réflexion stratégique d'ensemble sur les actions et sur le fonctionnement des instances. Une telle réflexion lui paraît devoir porter également sur la programmation elle-même, qui devra développer une vision plus globale et stratégique pour chacune de ses missions. En ce qui concerne les retards de versement des contributions statutaires, il appuie les mesures proposées par le Groupe de travail *ad hoc* sur le barème des contributions.

Le ministre des Affaires étrangères de l'Ex-République yougoslave de Macédoine félicite les autorités tunisiennes pour la réussite d'élections libres, transparentes et démocratiques ainsi que pour l'excellente organisation du troisième séminaire de l'Examen périodique universel. Il félicite également l'AUF pour les activités menées pendant l'année de son 50^e anniversaire. Concernant la mise en œuvre de la programmation 2010-2013, il salue le dialogue instauré entre l'OIF et les structures nationales chargées de la Francophonie. Relevant que l'Organisation compte plus d'un tiers des pays membres des Nations unies, il souligne le rôle qu'elle est appelée à jouer dans les relations internationales. Il estime que la Francophonie peut être un facteur contribuant à la coopération et à la stabilité en Europe centrale et orientale par ses valeurs de démocratie, de tolérance, de solidarité, de respect des droits de l'Homme ou encore de diversité culturelle et linguistique. Il souligne que son pays, en tant que membre de la famille francophone mais aussi en tant que candidat à l'adhésion à l'Union européenne, est disponible pour s'engager dans la mise en œuvre des mesures que prendra la Francophonie pour mieux répondre aux défis et faire progresser la démocratie et le développement. Enfin, il appelle à favoriser l'innovation et réitère l'attachement de son pays à la compréhension entre les peuples.

S'agissant du volet politique, **le ministre assistant des Affaires étrangères du Vietnam** salue les évolutions positives dans certains pays membres de l'OIF en transition et espère qu'ils surmonteront rapidement leurs difficultés pour se concentrer davantage sur les objectifs du développement. Il apprécie les efforts de médiation déployés par la Francophonie en vue du règlement des conflits ainsi que son appui aux processus électoraux. Il soutient les efforts du Secrétaire général visant à renforcer la coordination avec les organisations internationales et régionales, et souhaite que la Francophonie fasse davantage valoir son expertise en appui à la gestion post-conflit, en particulier à la reconstruction. Enfin, il salue la rencontre ministérielle informelle sur la situation politique des pays en transition organisée en marge de l'Assemblée générale des Nations unies à l'initiative de la Suisse.

En matière de coopération, il félicite l'OIF pour la mise en œuvre de la programmation 2010-2013, qui met l'accent sur l'efficacité et une gestion axée sur les résultats. Conscient des difficultés budgétaires, il approuve les propositions formulées en vue de l'adaptation du budget et des projets de coopération. Il estime néanmoins que l'adaptation budgétaire ne doit pas se faire de manière mécanique mais être fondée sur les résultats et tenir compte des besoins des pays membres et de la décision prise en 2009 selon laquelle les réajustements budgétaires au cours du quadriennium doivent favoriser l'éducation et la formation ainsi que le développement durable. Tout en relevant l'importance que l'OIF poursuive ses démarches visant à renforcer les partenariats, il salue la présidence française du G8 et du G20, qui a permis à la coopération avec l'OIF d'aboutir à des résultats positifs. S'agissant de l'élaboration du prochain cadre stratégique décennal et de la programmation quadriennale 2014-2017, il apprécie l'organisation de consultations élargies en amont au moyen de réunions rassemblant les structures nationales chargées de la Francophonie. Il soutient les deux grands événements qui mobiliseront la jeunesse francophone : le Forum mondial de la langue française à Québec, en 2012, et les Jeux de la Francophonie à Nice, en 2013. Sur le plan économique, face à la crise des dettes publiques, aux risques de récession et à l'impact négatif sur l'aide au développement, il réaffirme l'engagement de son pays en faveur de la coopération tripartite, notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la santé. Pour conclure, il annonce la candidature du Vietnam au Conseil des droits de l'Homme des Nations unies pour le mandat 2013-2016, faisant appel au soutien des membres de la Francophonie.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération régionale du Burkina Faso, après avoir rappelé la Déclaration de Bamako consacrant l'État de droit et les libertés, et celle de Saint-Boniface relative à la paix et à la sécurité, salue les positions prises par la Francophonie au plan mondial et son engagement sur les chantiers du développement à travers le cadre stratégique décennal adopté en 2004 par le Sommet de Ouagadougou. La mobilisation de la Francophonie pour l'adoption à l'Unesco de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles garantit à tous les peuples et à toutes les nations le droit de faire de leurs cultures un facteur d'identité et un levier de développement. Le ministre salue aussi l'initiative suisse qui a permis, dans une démarche dynamique et solidaire, de mener une réflexion sur les transitions politiques en marge des travaux de l'Assemblée générale des Nations unies. Il réitère la position du Burkina Faso en faveur de l'appui francophone aux processus de sortie de crise pour favoriser l'émergence de garanties constitutionnelles durables et une vie démocratique répondant aux attentes des populations, tout en soulignant la nécessité de s'engager dans le renforcement de la paix et de la stabilité dans les pays en situation de post-conflit. Se référant à la réunion au sommet qui s'est tenue à Ouagadougou du 14 au 18 novembre 2011 et a permis au Burkina Faso et à la Côte d'Ivoire de prendre des décisions concrètes dans le cadre de la mise en œuvre d'un traité d'amitié et de coopération, il espère que cette coopération renforcée contribuera à consolider les efforts d'intégration dans la sous-région. Il mentionne également les actions de médiation sur le continent dans lesquelles son pays s'est engagé récemment, qui ont permis de réaliser des progrès grâce à la facilitation du Président Blaise Compaoré. Concernant la situation du Burkina Faso, qui sort d'une crise liée à une série de mouvements sociaux, il indique que le président du Faso et le gouvernement ont réussi, à travers un dialogue inclusif

impliquant toutes les couches socio-professionnelles et les corps d'armée, à prendre des mesures d'apaisement, la dynamique du dialogue social ayant été renforcée par la mise en place du Conseil consultatif pour les réformes politiques.

En excusant l'absence du ministre des Affaires étrangères, **l'ambassadeur des Seychelles** remercie l'OIF et ses membres de leurs efforts pour trouver une issue à la situation de Madagascar, à laquelle son pays œuvre également en tant que président en exercice de la Commission de l'océan Indien (COI). Il présente les résultats de la concertation entre la délégation conduite par le ministre des Affaires étrangères des Seychelles, qui s'est rendue tout récemment à Madagascar, et les acteurs politiques malgaches. Cette rencontre avait pour but d'encourager ces derniers à mettre en œuvre l'ensemble des étapes prévues par la feuille de route de la transition avec pour objectif final l'organisation d'élections crédibles, libres et transparentes en vue notamment de renforcer les échanges économiques inter-îles. La COI a ainsi réaffirmé son rôle d'organisation de proximité, premier cercle de la coopération régionale.

Au nom de la COI, le président seychellois a exprimé son soutien au Premier ministre de consensus Jean Omer Beriziky et au gouvernement de la transition, et félicité les signataires de la feuille de route ainsi que le président de la Haute autorité de transition de la République de Madagascar, M. Andy Rajoelina, pour sa détermination à l'appliquer. Il incite toutes les parties prenantes et l'ensemble de la classe politique à considérer cette feuille de route comme un guide vers un nouvel ordre constitutionnel et à contribuer à la réconciliation nationale en gardant à l'esprit l'intérêt du peuple malgache. Il encourage les autorités de la transition à envoyer des signaux positifs vers la communauté internationale, la population et le monde des affaires en prenant des mesures garantissant la sécurité des personnes et des biens, dans le plein respect des droits de l'Homme. Il s'engage à apporter, en étroite collaboration avec la communauté internationale, son soutien politique, technique et financier au processus de la transition, de même qu'à renforcer sa coopération avec l'OIF en matière d'assistance électorale. Il demande la reconnaissance internationale de la transition, appelant à la levée des sanctions et à un appui coordonné au processus électoral, et plaide pour un appui massif de la communauté internationale après une crise dont la durée a profondément affecté le pays et l'ensemble de la région. Dans cette perspective, il envisage d'initier, dans les meilleurs délais, une table ronde des partenaires, investisseurs et bailleurs de fonds en faveur de Madagascar.

Evoquant la piraterie maritime dans l'océan Indien, objet d'une résolution au Sommet de Montreux, l'ambassadeur souligne la menace réelle que cette situation représente pour la sécurité des personnes et des biens, tout comme pour la stabilité et le développement dans la région, et salue les actions concrètes de lutte contre ce fléau entreprises dans un esprit de solidarité. Par ailleurs, il note que la signature par les Seychelles d'un pacte linguistique avec l'OIF témoigne de sa volonté de renforcer la place du français auprès de sa population. Les actions entreprises dans ce cadre visent notamment à asseoir, en matière d'enseignement du français, une politique efficace de formation au sein du système éducatif national.

Le délégué d'Haïti présente les regrets du ministre des Affaires étrangères de ne pouvoir participer à cette conférence ministérielle dont il mesure bien les enjeux cruciaux pour son pays en ce qui a trait au suivi des décisions du Sommet de Montreux en sa faveur. Il salue l'excellent travail de coordination effectué par l'OIF dans les conditions environnementales difficiles qui prévalent toujours en Haïti. Il assure que ses autorités sont conscientes que les pays membres de la Francophonie ont mis de côté leurs propres difficultés pour venir en aide à Haïti, attitude qui force le respect et la reconnaissance. Il remercie le Secrétaire général pour la visite qu'il a effectuée dans son pays, se réjouissant que malgré la crise économique mondiale qui affecte les ressources de l'Organisation, les programmes de la Francophonie en Haïti aient été maintenus dans leur intégralité.

Soulignant l'attachement de son pays à la langue française, qui fait partie de son patrimoine depuis deux cents ans, il rappelle qu'Haïti s'est toujours mobilisé pour faire respecter la place de la langue française dans les organisations internationales, en particulier auprès de l'ONU, et annonce que le Président Martelly a engagé des démarches pour qu'elle devienne une langue officielle du Caricom (Communauté caribéenne).

Il fait part, en outre, des efforts du gouvernement haïtien pour intégrer plus de 150 000 enfants exclus du système éducatif et de sa satisfaction quant aux actions concrètes expérimentées grâce à l'aide de l'OIF pour la formation des maîtres et pour la petite enfance. Sur ce dernier point, il salue le rapprochement opéré entre l'Unicef et l'OIF, en espérant que cette initiative servira d'exemple aux autres partenaires. Il remercie la République dominicaine et l'OIF pour la mise en place de l'Université de Limonade. En ce qui concerne le volet le plus stratégique pour Haïti, à savoir le renforcement de l'État de droit, de la gouvernance et des institutions, il confirme l'importance majeure des actions de l'OIF en faveur de l'Office de protection du citoyen, des associations des droits de l'Homme ou encore du ministère de la Justice et l'installation du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire notamment. Il espère qu'elles se poursuivront à l'avenir. Eu égard aux maux endémiques que sont la corruption, l'insécurité et l'impunité, enjeux fondamentaux de la construction de l'État de droit évoqués à juste titre par le ministre canadien mais qui ne sont pas propres à Haïti, il témoigne au Canada, qui est l'une des principales parties prenantes de la reconstruction nationale, ainsi qu'à l'OIF la profonde gratitude du peuple haïtien pour leur engagement sans faille dans cette lourde tâche. Il conclut en réitérant à quel point son pays est redevable à l'OIF de l'avoir placé au centre de ses préoccupations et de ses interventions, notamment en mettant à disposition, à travers ses réseaux d'excellence, son expertise dans les domaines essentiels de l'éducation, de la culture, de la Justice et de la gouvernance démocratique.

Le représentant personnel du ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles au CPF remercie la présidence suisse de montrer une obligation de cohérence, d'exemplarité et de bonnes pratiques. Se référant rapport du Secrétaire général, il estime que les caractéristiques principales de la Francophonie parmi tous ses champs d'intervention sont la diversité culturelle qu'elle a hissée dans l'ordre juridique international, la compétence régulatrice de l'État pour assurer une éducation de qualité pour tous, le socle des droits universels y compris l'égalité entre les hommes et les femmes, la consolidation de l'État de droit par le soutien aux efforts nationaux et la mise en évidence du chemin qui reste à faire notamment en matière électorale, en mettant l'accent à la fois sur « l'avant » par la préparation des élections et sur « l'après » avec le droit du contentieux. Il se réjouit que le Forum mondial de la langue française de Québec mette l'accent sur le droit de parler français pour toutes les minorités francophones dans le monde. Il souligne l'utilité du réseau francophone des acteurs de l'innovation, projet du Sommet de Montreux en cours de mise en place. Il affirme l'importance du renforcement des capacités locales dans la prise en charge du processus de développement, priorité dans l'esprit de laquelle son gouvernement soutient la RDC dans son action de consolidation de l'État de droit comme dans la préparation du Sommet de Kinshasa. Il salue, enfin, l'évolution positive du processus de sortie de crise à Madagascar, dont la situation devra être réexaminée lors de la prochaine session du CPF, en espérant qu'elle sera favorable mais sans en préjuger.

Honoré d'accueillir cette conférence ministérielle, **le représentant personnel du président de la République française au CPF** annonce que le ministre des Affaires étrangères, M. Alain Juppé, assistera aux travaux du 2 décembre. Il salue l'action de la présidence suisse, qui a assuré avec succès la continuité du Sommet de Montreux à travers l'organisation d'une concertation ministérielle informelle de la Francophonie à New York sur la situation des pays en transition démocratique. À ses yeux, cette rencontre, qui montre que la Francophonie existe en tant que telle, constitue une étape très importante dans la vie de l'Organisation. Il exprime par ailleurs la satisfaction de la présidence française du G8 quant à la participation de l'OIF au Partenariat de Deauville et sa fierté que l'Organisation soit représentée par le Secrétaire

général en Haïti, estimant que toute la Francophonie se trouve renforcée par de telles initiatives. Il appuie l'accompagnement par l'OIF des processus électoraux au Maroc, en Tunisie, en Égypte, en Haïti, en Guinée et en Côte d'Ivoire, où elle contribue, avec tous ses instruments, à la stabilité et aux perspectives d'avenir ainsi qu'à un chemin démocratique apaisé. En phase avec le rapport du Secrétaire général, il se félicite du compromis auquel le CPF est parvenu en ce qui concerne l'adoption d'une résolution sur Madagascar. Il explique que, tout en sachant que les étapes décisives franchies ne sont pas suffisantes, la France, initiatrice de ce projet, souhaitait donner un signal d'encouragement à ce pays pour aller de l'avant et trouver l'équilibre souhaité. Attentif au contexte post-électoral en RDC et sensible à la nécessité impérieuse de réussir le Sommet de Kinshasa après ceux de Bucarest, de Québec et de Montreux, il exprime le souhait d'échanges rapides sur la thématique de ce sommet. Selon lui, le débat tenu en CPF sur la mondialisation pourrait contribuer à l'enrichir. En effet, la mondialisation, bousculée par des crises de toutes sortes, offre des sujets de gouvernance mondiale pour lesquels la Francophonie pourrait être un lieu d'expression. En terminant, le représentant de la France, confiant dans l'ambition positive des gouvernements du Canada et du Québec, salue la tenue du 1^{er} Forum mondial de la langue française à Québec et félicite l'AUF pour son 50^e anniversaire.

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et de la Francophonie du Gabon remercie tout d'abord le Secrétaire général d'avoir reçu le Président Ali Bongo Ondimba en visite officielle au siège de l'OIF. Il marque son accord pour l'ensemble des décisions prises par le CPF, incluant la résolution sur Madagascar, et félicite le Secrétaire général pour la bonne conduite de ses travaux. Il annonce que le Gabon a eu l'occasion de présider le Conseil de sécurité de l'ONU au cours de l'année écoulée et, dans ce cadre, œuvré, de concert avec les autres nations, au rétablissement de la paix dans le monde. À ce titre, il a soutenu toutes les initiatives de sortie de crise en Côte d'Ivoire et les transformations démocratiques en Lybie, en Tunisie et en Égypte. Il a également contribué à l'adoption par le Conseil de sécurité de résolutions pertinentes sur des questions transversales comme la pandémie du sida et les changements climatiques. Il préconise l'envoi d'une mission sur le terrain à Madagascar et exhorte le Secrétaire général à poursuivre son engagement et celui de l'Organisation en faveur des pays francophones en sortie de crise ainsi que leur appui à la gouvernance démocratique. Concernant les questions administratives et financières, il salue les travaux du Groupe de travail *ad hoc* sur le barème des contributions visant à assurer à l'Organisation les moyens nécessaires à son fonctionnement et valide le projet de budget rectificatif présenté par l'Administrateur, qu'il l'assure de la contribution statutaire du Gabon, en cours de règlement. Il soutient et encourage l'organisation des Jeux de la Francophonie et du Forum mondial de la langue française. Enfin, il espère l'appui de l'OIF pour la création à Libreville d'un centre de formation francophone ainsi que dans le domaine des entreprises culturelles.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Congo se félicite de l'évolution positive en Côte d'Ivoire et encourage les dirigeants et le peuple ivoiriens à poursuivre les efforts visant la réconciliation nationale et la reconstruction du pays. Marquant un très fort intérêt pour le déroulement du processus électoral en RDC, il appuie l'appel lancé à tous les candidats et acteurs politiques de ce pays pour favoriser une gestion pacifique de la période postélectorale en recourant exclusivement aux voies légales de recours prévues, le cas échéant. Le Congo se réjouit en outre de participer activement au prochain Sommet de la Francophonie à Kinshasa dont il souhaite la réussite. S'agissant de Madagascar, le ministre salue l'évolution récente du processus qui devrait permettre son retour au sein de la famille francophone, tout en soulignant le rôle joué par l'OIF dans l'accompagnement de ce pays au plus fort de la crise. Évoquant la question du développement durable, le Congo salue l'initiative francophone d'organiser une conférence internationale à Lyon, en février 2012, en préparation du Sommet de Rio+20. Le ministre rappelle que son pays a abrité, du 29 mai au 3 juin, un sommet des trois plus grands bassins forestiers du monde, l'Amazonie, Bornéo et celui du Congo, et assure que le Congo, désigné porte-parole de l'Afrique par l'Union africaine dans le cadre des

préparatifs de Rio+20, ne ménagera aucun effort pour contribuer à la recherche de solutions globales concertées sur la question du réchauffement climatique. Il approuve par ailleurs les projets de résolutions et autres textes transmis à la Conférence, en particulier ceux relatifs aux questions administratives et financières, au fonctionnement du CIJF et aux relations entre les institutions de la Francophonie et les organisations de la société civile. Il remercie l'AIMF pour la poursuite de ses projets de modernisation de deux villes du Congo, dans le domaine de l'état civil à Brazzaville et d'adressage à Pointe-Noire. Enfin, reprenant une idée déjà exprimée en d'autres occasions, il insiste sur la nécessité pour l'Organisation de poursuivre la réflexion sur l'approfondissement de la Francophonie, souhaitant qu'elle soit recentrée sur ce qui fait son identité : la langue.

Le représentant personnel du Premier ministre du Québec au CPF apprécie les efforts de modernisation de l'OIF dans un contexte où des pays se lancent dans des processus démocratiques et où les événements récents dans les pays arabes interpellent. Il assimile le scrutin en Égypte à la conquête d'un vote libre et démocratique, et lance un appel aux autorités des Forces armées pour le respect de la démocratie. Il note qu'en RDC, les élections présidentielles et législatives du 28 novembre se sont déroulées sur fond de tensions, faisant face à des obstacles logistiques nombreux. Il espère le respect par les parties des résultats si leur validité était confirmée par la communauté internationale ou, à défaut, leur contestation à travers les mécanismes légaux. S'agissant de la Tunisie, il souligne les attentes de la société civile, observant que l'OIF aura le devoir d'accompagner la période de transition. Les institutions québécoises, représentées par le directeur général des élections et la sûreté du Québec au sein de Francopol, ont été sollicitées pour se joindre aux efforts déployés en Tunisie. Pour le représentant du Québec, cette série d'élections souligne le rôle essentiel du Réseau des compétences électorales francophones (Récef), créé l'été dernier à Québec grâce à l'appui de la DDHDP. Il relève avec satisfaction la consolidation du pouvoir exécutif en Haïti, désigné pays prioritaire de la solidarité francophone à Montreux. Il indique que son gouvernement, en réponse à l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur de mesures ciblées en matière d'éducation, a mobilisé des ressources pour la remise sur pied du système éducatif haïtien.

Il constate par ailleurs que les choix budgétaires exigeants auxquels sont confrontés les États et gouvernements ne sont pas sans conséquence pour l'OIF. Après avoir rappelé son appréciation du travail mené par l'Administrateur, qu'il l'invite à poursuivre de pair avec ses efforts de rigueur, il relève que la capacité de l'OIF à réaliser sa programmation est tributaire des moyens que les États et gouvernements membres lui accordent. Leur engagement politique et financier est donc essentiel et la première condition de la solidarité francophone. Mettant ensuite l'accent sur la place du français dans le nouvel équilibre linguistique mondial, le représentant du Canada-Québec plaide en faveur d'une langue française, langue de la modernité, des technologies de l'information et de la communication (TIC), du marché du travail, des grands enjeux et des valeurs universelles, arguant que l'usage du français doit être perçu comme une condition de développement et d'enrichissement. Exhortant à prendre la mesure de l'enjeu économique que représentent les industries de la langue et de la culture ainsi que les TIC, il propose que cette dimension soit prise en compte lors de l'élaboration du prochain cadre stratégique décennal. Il signale, enfin, que son gouvernement se prépare avec enthousiasme à accueillir le 1^{er} Forum mondial de la langue française en amont du prochain Sommet de la Francophonie, sous l'égide de l'OIF.

Au nom du ministre responsable de la Francophonie, **le chef de délégation du Canada-Nouveau-Brunswick** transmet l'appui indéfectible de son gouvernement aux actions de l'OIF en faveur du rayonnement de la langue française. Pour les Acadiens, face au continent nord-américain à prédominance anglo-saxonne, la langue française demeure plus que jamais vivante et la Francophonie représente un tremplin et une vitrine sur le monde, à travers TV5Québec-Canada par exemple. Elle accorde une protection culturelle, par l'entremise de la Convention sur

la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles ; elle ouvre la voie à des échanges universitaires et facilite l'accès au savoir et à la recherche en français par l'entremise de l'AUF ; elle contribue en outre au développement des athlètes et artistes grâce aux Jeux de la Francophonie. Aussi, malgré le contexte financier difficile, la Francophonie doit demeurer active et jouer le rôle qui lui est propre et qui la distingue des autres organisations internationales, à savoir assurer la promotion de la langue française sur la scène internationale, notamment en favorisant son utilisation au sein des grandes instances internationales. Par ailleurs, favorable à la préservation d'un équilibre entre les quatre missions complémentaires de l'OIF, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a, depuis le Sommet de Moncton en 1999, fait de la jeunesse un domaine d'action prioritaire dans le cadre de sa participation à la Francophonie car il est persuadé que le positionnement du français sur l'échiquier mondial des langues ne pourra se maintenir que si les jeunes en voient l'utilité. Du point de vue néobrunswickois, les actions de l'Organisation doivent contribuer à faire du français une langue qui représente un avantage économique, social et culturel pour les jeunes de tous les horizons linguistiques. Dans cette perspective, le chef de délégation affirme que l'OIF doit miser sur sa nouvelle stratégie « jeunesse » ainsi que sur l'adoption de sa stratégie « TIC », qui vont de pair. Il estime que l'éducation et la formation sont à la base du développement d'une culture démocratique et de la paix et que c'est aussi en priorisant l'éducation que l'OIF contribuera au développement durable et à un monde plus soucieux des défis environnementaux. Il considère en effet que cet objectif stratégique du cadre décennal adopté à Ouagadougou est plus pertinent et plus central que jamais. En terminant, il indique que son gouvernement suit avec intérêt les préparatifs du Sommet de Kinshasa par l'entremise du bulletin d'information préparé par le comité national d'organisation, qu'il salue.

Le ministre des Relations extérieures et de la Coopération internationale du Burundi, après avoir témoigné sa reconnaissance à l'OIF pour le soutien qu'elle apporte à son pays, salue le processus de transition conduit avec calme et sérénité en Tunisie, tout en espérant que l'Égypte parviendra à un ordre constitutionnel et politique consensuel. Il félicite la RDC pour la réussite globale de la tenue du scrutin du 28 novembre 2011 et encourage l'instauration d'un consensus national à la suite de ces élections, souhaitant plein succès au prochain Sommet de la Francophonie à Kinshasa. Le Burundi salue de même les avancées encourageantes du processus de sortie de crise à Madagascar. S'agissant de son pays, le ministre se félicite de la présence réelle et active de la Francophonie sur le terrain grâce aux nombreux projets qu'elle y développe ou qu'elle soutient. Il mentionne le projet phare Ifadem dont il espère l'extension dans d'autres villes du pays et le projet à vocation régionale Celab, installé dans le campus de l'Université du Burundi, faisant du Burundi le centre de rayonnement de la langue française. Il se réjouit aussi de l'extension du projet Clac, avec huit nouveaux centres s'ajoutant aux neuf centres existants pour constituer un nouveau réseau qui commencera à fonctionner dès janvier 2012. Il se félicite également de la signature du protocole d'accord relatif au projet Élan et salue la tenue au Burundi d'un séminaire de jeunes entrepreneurs culturels prévue en décembre 2012. Il salue, enfin, l'appui continu de l'OIF à la Commission nationale indépendante des droits de l'Homme, comme à l'institution de l'Ombudsman, et saisit cette occasion pour remercier l'AUF pour son soutien au Réseau interuniversitaire des Grands lacs et son heureuse initiative de création de chaires d'excellence en Afrique.

Exposant le projet de son pays d'organiser, en amont du Forum mondial de la langue française et du Sommet de la Francophonie, un colloque sur l'usage de la langue française dans les organisations internationales régionales des Grands lacs et dans la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), ainsi que sur l'enseignement du français dont le Burundi, étant donné sa position géographique, serait le centre de rayonnement dans la sous-région, le ministre appelle au soutien de l'OIF. Il informe la CMF de l'aboutissement des démarches entreprises par son pays pour convaincre les États partenaires de la CAE que la langue française soit considérée comme la deuxième langue de travail au sein de cette institution. Il annonce, enfin, que le Burundi va lancer la procédure pour la conclusion d'un pacte linguistique.

Le ministre de la Francophonie auprès de la présidence du Laos apprécie les efforts de l'OIF et des opérateurs visant à renforcer la solidarité au sein de la communauté ainsi que le rayonnement de la Francophonie dans le monde. Il ne doute pas du succès des actions de coopération à venir sous l'impulsion du Secrétaire général. Il note que, depuis 2006, la Francophonie s'est dotée d'outils novateurs pour la promotion de la langue française et cite, au titre des actions concrètes mises en œuvre en Asie-Pacifique, Valofrase, projet phare visant à renforcer l'usage et la promotion de la langue française dans la région et dont la première phase vient de s'achever. Il relève que l'évaluation externe de ce programme a conclu à sa pertinence et à sa viabilité, tout en constatant quelques points faibles en ce qui concerne son efficacité et sa visibilité, et recommandé de poursuivre son développement, dans la perspective du déploiement de la seconde phase de ce projet. Le Laos, quant à lui, souhaite que l'OIF apporte son soutien aux efforts de promotion de la langue française dans la région afin de consolider la francophonie dans cette partie du monde. Il remercie les partenaires bilatéraux et multilatéraux pour leur appui sans faille au projet Valofrase.

Le ministre des Relations extérieures et de la Coopération de l'Union des Comores soutient toutes les résolutions du CPF sur les situations de crise, de sortie de crise et de consolidation de la paix et de la démocratie dans l'espace francophone. Il marque l'appui des Comores pour l'action de l'OIF en faveur de la transition démocratique dans les pays frères arabes et pour renforcer le dialogue à Madagascar en vue de l'organisation d'élections libres et transparentes. Il exprime également sa gratitude pour l'attention apportée au processus de sortie de crise aux Comores pendant plus de dix ans et pour le soutien à l'organisation des dernières élections présidentielles, qui ont porté le Président Ikililou Dhoinine à la tête de l'État. Avec ces élections, qui se sont déroulées en décembre 2010, l'Union des Comores a tourné une page importante de son histoire et renoué avec la paix et la vie démocratique, permettant, avec l'unité nationale retrouvée, le retour des bailleurs de fonds internationaux et des investisseurs économiques ainsi que le lancement de grands chantiers économiques et sociaux pour la reconstruction du pays. Les Comores comptent sur l'appui et l'expertise de l'OIF pour leur réalisation. Le ministre évoque toutefois la menace qui continuera de peser sur la stabilité politique de l'archipel tant que l'Union des Comores n'arrivera pas à rétablir son autorité sur l'ensemble du territoire et à recouvrer son intégrité territoriale. La départementalisation de l'île de Mayotte par la France et son intégration à l'Union européenne constituent selon lui des facteurs de perturbation. C'est pourquoi il appelle la famille francophone à œuvrer en faveur d'un dialogue franc entre la France et l'Union des Comores afin de trouver une porte de sortie honorable à cette crise.

Le ministre des Affaires étrangères d'Andorre informe la Conférence de la tenue, en avril 2011, d'élections législatives anticipées dans son pays qui ont donné lieu à une nouvelle majorité, laquelle considère que la participation de la Principauté aux institutions multilatérales et à la Francophonie en particulier offre une opportunité d'ouverture au monde. Il apprécie la réactivité de l'Organisation, parfaitement reflétée dans les missions d'accompagnement des processus de sortie de crise dépêchées par le Secrétaire général, et l'encouragement à poursuivre de telles actions. Il souligne l'utilité des missions menées en Tunisie, en Égypte, en Côte d'Ivoire et en RDC, espérant qu'elles contribueront à l'établissement rapide d'une situation conforme aux valeurs défendues par la Francophonie. En ce qui concerne Madagascar, il salue l'évolution positive que constitue la mise en œuvre de la feuille de route signée en septembre 2011 et considère que l'OIF doit jouer un rôle d'accompagnement majeur dans ce processus. Il soutient la résolution adoptée par le CPF, espérant qu'elle constituera un encouragement positif. Se félicitant par ailleurs de l'état d'avancement des engagements de Montreux en matière de développement durable, il annonce la ratification par l'Andorre de la Convention des Nations unies sur le changement climatique et sa participation au financement de l'Initiative Eau de la Francophonie. Il témoigne du soutien de son gouvernement aux populations du Cambodge, du Vietnam et de la Thaïlande touchées par d'importantes inondations en octobre, lequel s'est traduit par une contribution d'urgence à la Croix-Rouge thaïlandaise. En soulignant

l'attachement de son pays au plurilinguisme, il signale que la langue française, qui est enseignée et communément répandue au sein de la population, est la langue utilisée à l'ONU par l'Andorre, qui entend promouvoir son utilisation au sein des institutions internationales dans le cadre de sa présidence du Conseil de l'Europe dès novembre 2012. La Principauté, qui participe activement aux concertations des groupes d'ambassadeurs francophones, salue l'organisation par la présidence suisse de la concertation ministérielle informelle en septembre dernier à New York. Elle soutient par ailleurs le Pôle « langue française », qui doit aboutir à l'adoption d'une politique intégrée de promotion du français, ainsi que l'ouverture aux jeunes et à la société civile du Forum mondial de la langue française de Québec. Elle contribue en outre au financement de la mise en œuvre du pacte linguistique signé par les Seychelles. En conclusion et compte tenu de la conjoncture financière internationale difficile, le ministre andorran félicite l'Administrateur et son équipe pour l'application rigoureuse d'une gestion axée sur les résultats et pour les efforts de rationalisation déployés en vue de renforcer les actions prioritaires de l'OIF. Dans ce contexte, il approuve le budget rectificatif proposé au titre de l'année 2012 et l'invite à renforcer le partenariat avec les autres organisations internationales, en particulier avec l'Unesco et le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme, avec lesquels la Francophonie partage des projets communs.

La secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Maroc, qui salue la détermination avec laquelle l'Organisation accompagne les nombreuses transitions démocratiques en cours dans l'espace francophone, remercie le Secrétaire général et les États et gouvernements membres pour l'intérêt témoigné au processus d'approfondissement démocratique dans son pays. Reconnaisant qu'il y a des réponses multiformes à la demande démocratique, elle estime que le Maroc est une excellente illustration de cette vérité : ainsi, poursuivant son cheminement propre, à partir de sa dynamique démocratique interne mais en interaction positive avec l'environnement régional, le Maroc, sous l'impulsion du Roi Mohamed VI, s'est doté d'une nouvelle constitution, adoptée par référendum populaire. Ce nouveau texte, aux standards démocratiques élevés, définit l'identité nationale à travers tous ses brassages, consacrant ainsi la diversité culturelle et linguistique. La parité homme-femme est désormais un principe constitutionnel et la société civile est considérée comme un partenaire incontournable dans tous les chantiers du développement humain. Face aux espoirs suscités par les dernières mutations démocratiques en Afrique du Nord, le Maroc souhaite contribuer, à partir de son appartenance francophone, au renforcement de la culture démocratique et à l'essaimage des bonnes pratiques en matière de droits humains, incluant l'égalité entre les hommes et les femmes, et la gouvernance de la diversité. Enfin, la secrétaire d'État exprime le soutien de sa délégation au premier Forum mondial de la langue française ainsi qu'à la résolution du CPF sur Madagascar. Elle salue la tenue du prochain Sommet de la Francophonie à Kinshasa.

Le ministre de la Culture et de la Francophonie de Côte d'Ivoire, s'exprimant au nom du nouveau gouvernement mis en place le 1^{er} juin 2011, adresse sa gratitude à l'OIF pour le soutien constant dont son pays a bénéficié durant les dix années de crise et notamment dans la période dramatique qui a suivi les élections présidentielles. Il souligne combien les prises de position courageuses du Secrétaire général, suivies par les États et gouvernements membres, ont été déterminantes pour la restauration de l'État de droit. Il apprécie sa visite à Abidjan début août, à la suite de l'investiture du Président Ouattara, qui a contribué à relancer la dynamique de la coopération avec l'OIF. Afin de rassurer la communauté francophone sur la détermination de la Côte d'Ivoire d'aller au bout de son processus démocratique, il affirme que la guerre n'est plus qu'un lointain souvenir dans son pays, qui s'engage dans l'organisation d'élections justes et transparentes garantissant une bonne gouvernance, tout en essayant de retrouver son rôle de moteur économique de la sous-région et de restructurer ses institutions. Il insiste par ailleurs sur la priorité que constitue la sécurisation du territoire ivoirien, estimant que la prolifération des armes légères depuis la guerre et l'insécurité grandissante aux frontières du Libéria justifient que

la Côte d'Ivoire lance un appel pressant à tous les pays pour l'assister dans la sécurité de son territoire pendant la période sensible des élections à venir.

Afin de réhabiliter ses infrastructures communautaires et économiques, la Côte d'Ivoire souhaite qu'une suite favorable soit donnée par l'OIF à ses requêtes, en sa qualité de pays en sortie de crise. À ce titre, le ministre cite le soutien à la réhabilitation du réseau Clac, qui fait l'objet d'une réforme au niveau national, de financements de plusieurs partenaires et sera complétée par la création d'un centre national de lecture publique. Il mentionne aussi la reprise du Marché des arts et du spectacle africain (Masa), que la Côte d'Ivoire s'engage à réformer conformément aux recommandations du comité des experts réunis en novembre à Abidjan. En s'appuyant sur les TIC, le projet Ifadem permettra en outre d'assurer la modernisation du système éducatif ivoirien, fortement sinistré par la guerre. Dans le domaine du numérique, il évoque la restructuration des médias, le projet de e-gouvernement et l'éducation. Au titre des médias, il souligne la reprise des accords de coopération avec différents opérateurs tels que RFI et TV5, qui accompagnent déjà la formation des journalistes ivoiriens. La Côte d'Ivoire souhaite en outre recevoir une mission d'expertise pour la numérisation de ses infrastructures techniques. Le ministre conclut en se réjouissant de l'importance accordée par l'OIF aux préoccupations essentielles des jeunes.

Consciente que la démocratie, fondement du progrès, est un processus complexe exigeant patience et vigilance, **la représentante de l'Égypte** adhère aux principes et actions énoncées par la présidente de la CMF. Ayant remercié les délégations qui ont exprimé leur soutien à son pays dans cette période de transition politique, elle décrit le pas franchi à travers la première étape des élections législatives qui se sont déroulées avec un taux de participation considérable et la présence d'ONG égyptiennes et étrangères ainsi que des correspondants des médias nationaux et internationaux. Elle indique que le déroulement des échéances devant conduire à l'élection présidentielle de juin 2012 sera observé attentivement. Elle souligne l'importance de répondre aux attentes de la jeunesse, dont l'ardeur a mené à la Révolution, et aux demandes des classes les plus démunies, qui insistent sur leurs droits à tous les services sociaux de base. Prônant la coopération entre toutes les composantes de la Francophonie pour apporter un appui réel aux pays et aux peuples du « printemps arabe », elle espère que l'association de l'OIF au Partenariat de Deauville y contribuera. Elle souhaite que la priorité soit donnée aux projets de développement, évoquant à cet égard le Réseau d'excellence des sciences des ingénieurs de la Francophonie (Rescif) mentionné dans la Déclaration de Montreux.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Mali, évoquant les prochaines échéances électorales prévues dans son pays, réaffirme l'engagement et la détermination du gouvernement de tenir des élections générales (référendum constitutionnel, présidentielle et législatives) conformément au calendrier établi, d'avril à juillet 2012. Le Mali compte sur l'expertise de l'OIF en matière d'accompagnement des processus électoraux, notamment avec la mise en place du Récef. S'agissant de la situation sécuritaire dans la bande sahélo-saharienne, il rappelle la position de son pays sur la question, précisant que les défis anciens ont été amplifiés du fait de la crise en Lybie avant même que la politique de reconstruction de la paix civile n'ait produit ses effets. Outre une vulnérabilité structurelle, il mentionne la montée de la criminalité transnationale organisée et de la menace terroriste incarnée par AQMI. Pour répondre à cette situation, le Mali articule ses efforts au niveau régional, travaillant avec les pays de la zone et d'autres partenaires sur des questions portant notamment sur le désarmement et la récupération des armes dans les régions du nord du pays. Il est également en relation avec les Nations unies pour faire reconnaître que cette zone continue d'être en situation de post-conflit. Le ministre salue par ailleurs l'organisation par l'OIF du colloque sur les partenariats innovants car il considère que ce type de partenariat entre la Francophonie, les Nations unies et d'autres organisations internationales en matière de paix, de sécurité et de développement pourrait contribuer à trouver une solution durable à la situation qui prévaut dans la bande sahélo-saharienne. Enfin, affirmant que le Mali sait pouvoir compter sur la solidarité francophone, il remercie l'OIF pour les actions menées dans son pays.

L'ambassadeur de Mauritanie réaffirme l'attachement de son pays aux principes de la Francophonie et plus particulièrement à la démocratie, à l'État de droit et à la séparation des pouvoirs. Il félicite les États membres de la Francophonie qui ont su faire de la démocratie un outil de développement et de progrès pour leur peuple et assure la Conférence du respect par son gouvernement des principes et engagements pris au Sommet de Montreux. La Mauritanie salue les actions entreprises par l'OIF pour rechercher des solutions aux crises qui secouent certains pays de l'espace francophone et considère que le développement de la démocratie doit passer par un travail constructif et responsable impliquant l'ensemble des forces politiques dans chaque pays et accordant plus d'intérêt aux ressources humaines, et plus particulièrement au rôle joué par les femmes et les jeunes pour garantir un développement durable.

Le représentant personnel du président de la République d'Albanie au CPF salue la gestion par l'OIF des situations de crise dans l'espace francophone et son adaptation constante à l'évolution des relations internationales. Il appuie la diversification des domaines d'intervention de l'Organisation, à l'origine centrés sur la langue française et la coopération culturelle, pour couvrir aussi les domaines de la sécurité, la paix, la démocratie et les droits de l'Homme, le développement durable ou la protection de l'environnement, se réjouissant à cet égard de la participation de son pays comme membre de plein droit de l'OIF. Il souligne la volonté du gouvernement albanais de valoriser la langue française, qui s'est exprimée ces dix dernières années par la mise en place de plans de formation, malgré un contexte économique difficile. Il signale les efforts pour que le français soit la première langue étrangère enseignée dans le système scolaire, avec 75 000 élèves et 500 enseignants, des sections bilingues franco-albanaises dans quatre lycées du pays, auxquels s'ajoute la signature prochaine avec l'OIF d'un mémorandum sur l'apprentissage de la langue française, qui témoigne de l'engagement du gouvernement albanais à multiplier les actions favorisant sa promotion. Au-delà des aspects culturels et linguistiques, il se félicite de l'élargissement de la place de la Francophonie, dans un contexte mondial marqué par de multiples transformations politiques et de son impact au regard de la promotion de la démocratie, des droits et des libertés, surtout depuis l'adoption de la Déclaration de Bamako. Il réaffirme à cet égard la pleine adhésion de l'Albanie aux principes défendus par la Francophonie et dont elle s'inspire, s'agissant plus particulièrement de la consolidation de l'État de droit.

Le représentant du Premier ministre du Luxembourg au CPF, après avoir excusé la ministre de tutelle, revient brièvement sur le « printemps arabe ». Évoquant Einstein et Freud dont les réflexions anticipent, selon lui, la mission fondamentale de l'Unesco, il souhaite une coopération plus étroite entre cette dernière et l'OIF qui partagent les mêmes valeurs humanistes et les encourage à joindre leurs forces pour construire un monde plus libre, plus juste et plus pacifique sans toutefois que l'OIF ne perde son identité propre, fondée sur la langue commune. Il s'inquiète de l'insouciance avec laquelle les membres de la Francophonie défendent la langue française dans les instances internationales, trop souvent au profit de l'anglais. Admettant que sa défense se joue chez les nouvelles générations des pays membres, qui optent de plus en plus pour l'anglais ou l'espagnol, il se demande si les jeunes ne sont pas négligés, regrettant que très peu de possibilités leur soient offertes pour participer aux travaux de la Francophonie, contrairement à l'Unesco qui a mis sur pied un forum des jeunes qui contribue à enrichir les débats et les programmes. Parmi les initiatives célébrant la langue française, il cite le Prix des cinq continents, qui a été décerné en 2011 à l'auteure Jocelyne Saucier du Canada-Québec, regrettant qu'il ne fasse pas l'objet d'une réelle promotion dans tous les États membres. Il conclut avec une phrase du « Discours sur l'universalité de langue française » de Rivarol : *« Toutes les langues sont mortelles mais quand elles ont atteint un certain degré de perfection, elles gagnent une espèce d'immortalité grâce aux chefs-d'œuvre qu'elles ont produits. Le français ne deviendra langue morte que lorsqu'il cessera d'avoir de grands écrivains ».*

Après avoir remercié le Secrétaire général pour l'accueil chaleureux réservé au Président Boni Yayi, à l'occasion de sa récente visite au nouveau siège de l'OIF, **le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'extérieur** salue le rayonnement de l'Organisation dans le concert des nations. Il décrit le vaste processus de réformes dans lequel s'est engagé son pays, qui tend au renforcement de la gouvernance politique, économique et sociale, et mentionne le projet de relecture de la Constitution de 1990, après vingt ans de mise en œuvre sans modification, qui prévoit notamment la limitation d'âge à 70 ans pour être candidat à l'élection présidentielle et la limitation du nombre de mandats à deux au maximum. Se réjouissant des actions menées par l'Organisation en faveur du Bénin, tel l'accompagnement dont il a bénéficié dans le cadre de la conduite du processus électoral en mars-avril 2011, il évoque l'introduction de la biométrie dans la conception du fichier électoral à travers la Liste électorale permanente informatisée (Lépi), qui apporte des garanties quant au respect des suffrages des électeurs. Il se félicite du succès de cette innovation, reconnaissant l'importance de l'évaluer rigoureusement et remerciant le Secrétaire général de sa réponse positive à la requête béninoise concernant cet audit.

De même, il salue la mise en œuvre du projet Ifadem dans son pays, rappelant que depuis 2007, le Bénin a fait le choix de la gratuité de l'enseignement primaire avec, parallèlement, une augmentation du nombre d'enseignants, qui passe de 23 000 en 2007 à 55 000 en 2011. Il souligne les évaluations positives ayant sanctionné la phase pilote de l'Ifadem, qui démontrent la justesse de ses objectifs, son appropriation par tous ses acteurs ainsi que son impact positif sur la professionnalisation des enseignants bénéficiaires. Il annonce le lancement de la seconde phase de cette initiative grâce à l'appui financier toujours aussi déterminant de l'OIF et de l'AUF, soutenues par l'Agence française de développement (AFD). Il mentionne également la mise en place par l'OIF, en septembre 2011, du nouveau projet Élan, dont l'objectif est de contribuer à améliorer la qualité de l'éducation en Afrique de l'Ouest et pour lequel le Bénin bénéficiera d'une subvention de 350 000 €. Pour finir, il salue le choix de la RDC pour abriter le prochain Sommet de la Francophonie et propose que la CMF recommande à ce XIV^e Sommet de demander aux États de faire de la Déclaration de Bamako une partie intégrante de leur loi fondamentale en l'incorporant dans leurs constitutions respectives, à l'image de la Déclaration universelle des droits de l'Homme ou de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples.

L'ambassadeur de Roumanie, revenant sur les événements politiques qui ont marqué l'année 2011, apprécie les actions d'accompagnement déployées par l'OIF en faveur des transitions démocratiques du « printemps arabe ». Il indique que la Roumanie, qui attache une importance particulière à ces évolutions, a mis sur pied une stratégie consacrée au soutien des transitions démocratiques de Tunisie et d'Égypte, inspirée de sa propre expérience et conçue dans le plus strict respect de la souveraineté des pays bénéficiaires. Cette stratégie vise à répondre aux demandes formulées par ces pays, incluant la mise en place de séminaires sur l'organisation des élections au début de la transition démocratique ainsi que des programmes de formation en matière de Justice, d'affaires intérieures, d'énergie et de communication. Évoquant la place de la Francophonie face aux défis mondiaux, il encourage une coopération renforcée avec l'ONU et les autres partenaires internationaux et régionaux sur les grands enjeux de l'actualité politique et économique mondiale en vue de la recherche de solutions durables, notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire, le changement climatique et la crise économique et financière. La Roumanie appelle également la Francophonie à poursuivre sa participation aux opérations de maintien de la paix, notamment dans le cadre des Nations unies, et à accroître son implication dans le combat contre le terrorisme, la criminalité organisée, le trafic de drogues et la corruption.

S'agissant de l'analyse de la programmation 2010-2013, l'ambassadeur roumain se félicite de la concertation initiée par l'OIF avec l'implication des groupes régionaux et des responsables des structures nationales. Considérant que la réforme de l'institution a progressé et que la programmation axée sur les résultats a contribué au renforcement de sa capacité à répondre

aux problèmes globaux, il prône le même pragmatisme pour la future programmation. D'autre part, il estime nécessaire de mieux prendre en compte les besoins et spécificités de sa région, qui se caractérise par une grande richesse culturelle et par sa récente expérience de la transition démocratique. La Roumanie est déterminée à poursuivre son programme de bourses doctorales et de recherche « Eugène Ionesco », lancé lors du Sommet de Bucarest en 2006 et dont ont bénéficié à ce jour environ trois cents doctorants et chercheurs en provenance de plus d'une vingtaine de pays d'Afrique, d'Asie et d'Europe centrale et orientale, et souligne l'excellence de la collaboration avec le Bureau pour l'Europe centrale et orientale de l'AUF dans la gestion de ce programme

Le représentant du Tchad présente les excuses du ministre de tutelle dont il transmet la satisfaction pour le travail accompli par l'OIF en dépit de ses faibles moyens.

Le vice-ministre des Affaires étrangères de Moldavie note que la Francophonie reste un facteur de stabilité dans le monde car elle véhicule des valeurs qui unissent : droits de l'Homme, démocratie, diversité culturelle et linguistique. Après avoir comparé l'ampleur du « printemps arabe » à celle de la chute du mur de Berlin, il exprime sa solidarité avec les pays francophones ayant connu des évolutions politiques majeures au regard de la démocratie et des valeurs constitutionnelles, déplorant toutefois que certains soient touchés par des conflits extérieurs, ce qui est le cas de son pays, où le conflit transnistrien constitue une menace et une source d'instabilité dans la région. Il exprime le souhait que l'OIF, en tant que promoteur de l'État de droit, s'implique pour y apporter une solution viable qui favorise la démocratisation de la région. Soulignant ensuite l'importance de la diversité culturelle et linguistique, domaine dans lequel la Francophonie est engagée activement, il note que la formation à la langue française reste primordiale dans des pays où elle a le statut de langue étrangère et remercie la France, la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Luxembourg et l'OIF pour la possibilité offerte de poursuivre jusqu'en décembre 2013 le programme pluriannuel de formation au français des diplomates et fonctionnaires démarré en octobre 2008. Il juge ce programme important pour l'intégration de la Moldavie à l'Union européenne mais aussi pour le respect du statut de la langue française au sein des organisations internationales. En terminant, il informe la Conférence que la Moldavie est candidate à l'organisation du Sommet de la Francophonie en 2014 et qu'elle serait honorée d'être le premier pays post-soviétique à accueillir un tel événement.

Après avoir présenté les excuses du ministre de tutelle, empêché, **la déléguée du Liban** salue les efforts en faveur d'Haïti, pays prioritaire de la coopération francophone, ainsi que ceux déployés pour la sortie de crise et la phase de stabilisation entamée en Côte d'Ivoire. Elle indique que sa délégation appuie la résolution sur Madagascar adoptée par le CPF et salue les efforts en direction de ce pays pour l'aider à sortir d'une crise qui a trop duré. Elle espère que l'évolution de la situation permettra son retour au sein de la famille francophone dans les meilleurs délais. Elle se réjouit par ailleurs des bons résultats du processus électoral en Tunisie et félicite l'OIF pour l'excellent rapport traduisant le travail de la mission d'observation qui y a été dépêchée par le Secrétaire général. Enfin, elle exprime sa satisfaction quant à l'envoi d'une mission d'information et de contact en RDC pour les élections du 28 novembre, déplorant toutefois le climat de tension et les violences signalées dans plusieurs régions, et incitant les autorités et le peuple congolais à la mesure. Saluant l'engagement actif de la présidence suisse pour assurer le suivi des décisions de Montreux, elle se réjouit en particulier de l'initiative de la concertation informelle de New York, qui a permis des échanges fructueux sur le thème de la transition. À cet égard, elle signale l'importance que le Liban accorde à la prévention des conflits.

Elle annonce par ailleurs que son pays a tenu les engagements qu'il a pris à Montreux en signant un pacte linguistique avec l'OIF et a, depuis, signé à Beyrouth une convention avec la France portant sur une subvention d'un million d'euros qui permettra son exécution sur trois ans. Elle souligne le succès du projet Clac au Liban, dont les vingt-deux centres sont largement

fréquentés, ainsi que la contribution de l'OIF pour le renforcement de la politique nationale de lecture publique, qui permettra d'en implanter quatre autres et d'approvisionner des bibliothèques en livres français. Elle ne doute pas que le projet Ifadem, en phase de démarrage au Liban-Nord, contribuera à une meilleure formation et au rayonnement de la langue française. Enfin, elle porte à la connaissance de la Conférence que le Liban participe activement au Rescif à travers l'Université Saint-Joseph de Beyrouth.

La ministre de la Coopération internationale et de la Francophonie de Centrafrique se félicite de l'option politique affichée par la Francophonie en faveur des droits de l'homme et de la femme, de la bonne gouvernance et de la consolidation de la paix. Elle transmet la gratitude du Président François Bozizé pour la présence constante de l'OIF auprès de son pays, notamment dans le cadre du dialogue politique inclusif et de l'appui à l'organisation des élections présidentielles et législatives de 2011 : le gouvernement centrafricain entend poursuivre le dialogue pour la paix, malheureusement précaire, et compte sur ses bons offices pour la préparation des prochaines échéances. Elle soulève ensuite l'épineuse question de la rébellion ougandaise qui sévit dans le sud-est du pays et contre laquelle les États-Unis ont mis à disposition cent militaires des Forces spéciales américaines. Puis elle remercie l'OIF d'avoir retenu la Centrafrique comme pays pilote pour son initiative de développement local et assure qu'elle mettra tout en œuvre pour que ce projet ait un impact sur les groupes cibles. S'agissant des arriérés de contributions statutaires, elle annonce que les dispositions ont été prises pour les apurer. Enfin, elle en appelle à la solidarité francophone pour qu'on se penche sur la situation des travailleurs africains en Libye laissés pour compte.

Au nom du ministre des Affaires étrangères, empêché, **le représentant personnel du Premier ministre de la République hellénique au CPF** souligne l'importance de la présence de la Francophonie sur la scène internationale pour y porter les valeurs qu'elle défend. Il voit dans sa participation au processus de consolidation de la démocratie dans le cadre du « printemps arabe » la parfaite illustration de son action utile, voire indispensable. Il espère que cette évolution historique persévérera dans le chemin d'une participation renforcée des peuples à la gouvernance, évolution qu'il considère des plus importantes pour son propre pays comme pour tous les pays cités dans le rapport du Secrétaire général. Enfin, évoquant l'importance du respect des obligations budgétaires, il assure que la Grèce, malgré une crise économique sans précédent, fera tout son possible dans ce sens.

Le représentant personnel du président de la République de Maurice au CPF présente les excuses du ministre de tutelle. S'alignant sur la résolution sur Madagascar résultant d'un compromis dynamique au sein du CPF, il mentionne l'aide qu'apporte son pays à cette sortie de crise à travers la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) et la COI. Il appelle à la solidarité francophone sur la question primordiale de la piraterie dans l'océan Indien car elle présente un danger vital notamment pour le tourisme. Il annonce que les lois mauriciennes ont été amendées pour que les pirates puissent être jugés à Maurice et y purger leur peine, ajoutant qu'il en va de la survie du pays de trouver une solution à ce problème. Il sollicite l'appui des pays membres à la candidature mauricienne au poste de juge de la Cour pénale internationale en vue des élections qui se tiendront à New York en décembre.

Au regard des priorités que constituent la paix, la démocratie et les droits de l'Homme, **le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Togo** présente certaines des actions déployées dans son pays dans une perspective de pacification, à commencer par la création en 2009 de la commission « Vérité, justice et réconciliation », dirigée par un homme d'église indépendant. Conscient qu'il est difficile de réconcilier les différentes composantes d'un peuple au sortir d'une longue crise politique qui a mis à mal le tissu social, il espère qu'en faisant la lumière sur les erreurs du passé, cette commission permettra un renouveau de fraternité et d'union au Togo. Il saisit l'occasion pour exprimer à l'OIF la reconnaissance du Président Faure Gnassingbé pour son accompagnement. Il fait part d'avancées aux plans institutionnel

et constitutionnel ainsi que de la mise en œuvre d'un vaste programme de modernisation de la Justice visant à rapprocher l'administration judiciaire de la population. Ayant rappelé que le Togo fut le premier pays à signer un accord de siège avec l'ex-ACCT, devenue OIF, pour l'établissement d'un bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest, il l'assure de la jouissance pleine et entière de ses privilèges et immunités dans l'exécution de ses missions. Il prie le Secrétaire général d'intensifier son appui aux mécanismes nationaux de protection des droits de l'Homme et de contribuer à l'émergence de positions participant activement à la visibilité de la Francophonie dans la sous-région. Il le remercie de soutenir la requête du Togo relative au projet Ifadem pour assurer une scolarisation primaire universelle de qualité et contribuer à l'amélioration du secteur éducatif. Il appuie par ailleurs la nécessité de mettre en place une nouvelle approche programmatique, à laquelle son pays compte contribuer.

Avant de conclure, il tient à remercier les États membres de la Francophonie pour leur appui à l'élection du Togo comme membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies pour la période 2012-2013, les assurant que son pays œuvrera à la défense des valeurs communes et à la recherche de solutions aux défis persistants que constituent les conflits, le terrorisme et la piraterie.

Après avoir transmis les regrets du ministre de tutelle de ne pouvoir assister à cette session, **le représentant personnel du président de la République du Rwanda au CPF** se félicite de la paix qui règne aujourd'hui dans son pays, résultat des politiques et des mécanismes mis en place depuis quelques années grâce à une bonne gouvernance. Il signale la participation de troupes rwandaises aux opérations de maintien de la paix. Engagé dans la lutte contre toute forme de discrimination et soucieux du rôle de la femme dans la paix et le développement, le Rwanda a par ailleurs adopté une nouvelle constitution plus égalitaire qui a permis à la femme rwandaise de jouer un rôle accru dans le développement du pays. C'est ainsi que des femmes se trouvent à la tête de deux pouvoirs sur trois, judiciaire et législatif, tout en étant majoritaires au parlement avec 56% de députés. Il y a un mois, le Rwanda a, par ailleurs, organisé une conférence internationale sur l'abolition de la peine de mort. D'autre part, le représentant rwandais félicite l'OIF pour son accompagnement du processus démocratique du « printemps arabe » comme pour son action à Madagascar, où il se réjouit de l'adoption d'une feuille de route pour la sortie de crise. Il appuie le processus électoral en RDC, qu'il félicite de la tenue de ces élections malgré les défis auxquels elle est confrontée.

À l'issue du débat, **la Présidente** remercie l'ensemble des intervenants pour leurs interventions, qui conduisent la Conférence à entériner les décisions et recommandations du CPF, et à adopter les documents qu'il lui a transmis. C'est ainsi qu'elle adopte les mesures préconisées par le Groupe de travail sur le barème des contributions relatives aux arriérés de paiement. Elle fait également sienne la résolution sur Madagascar adoptée par le Conseil. Enfin, elle adopte :

- la résolution portant ouverture de crédits de l'exercice budgétaire quadriennal 2010-2013 de l'OIF au titre de l'année 2012 ;
- le budget rectificatif de l'OIF au titre de l'année 2012 ;
- les modifications proposées aux Directives portant sur les relations entre les institutions de la Francophonie et les OING, ONG et autres organisations de la société civile ;
- les Statuts du Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) modifiés. À titre dérogatoire, elle décide de prolonger le mandat de l'actuel Conseil d'orientation du CIJF jusqu'au 31 décembre 2014.

2.4. Rapport du Commissaire aux comptes de l'OIF et du FMU

S'exprimant au nom du Premier président de la Cour des comptes de France, M. Didier Migaud, commissaire aux comptes de l'OIF et du FMU, le directeur des relations internationales de la Cour, M. Jean-Raphaël Alventosa, rappelle que c'est à Montreux que la CMF lui a confié un

deuxième mandat et que, depuis Bucarest, en 2006, le commissaire aux comptes a toujours tenu à lui présenter les conclusions des rapports d'audit financier et des rapports de performance produits, en en tirant les leçons et en ouvrant le cas échéant de nouvelles pistes pour l'Organisation. Il signale que l'attachement de la Cour des comptes à la Francophonie se traduit aussi par son engagement dans l'Association des institutions supérieures de contrôle ayant en commun l'usage du français (AISCCUF), dont elle assure le secrétariat général et dont la dernière réunion s'est tenue à Dakar. Il rappelle la spécificité du modèle français de contrôle des comptes publics, aujourd'hui repris par nombre d'institutions supérieures de contrôle, qui associe la vérification comptable de la régularité et l'analyse de l'utilisation des moyens alloués au regard des objectifs assignés. Il note que, selon cette approche, contrôle des comptes et contrôle de la gestion sont non seulement complémentaires mais inséparables. À cet égard, le rapport annuel constitue une opportunité supplémentaire de juger de l'accord entre les moyens dont dispose l'OIF et les objectifs qui lui sont fixés par ses instances.

Aussi, rendant compte des principales conclusions des travaux menés au cours de l'année 2011 sur l'exercice 2010, le Commissaire aux comptes indique tout d'abord que le rapport comprend l'audit financier, accompagné d'une lettre d'opinion annuelle, un audit portant sur la dernière direction « thématique » qui n'avait pas encore été examinée, celle de la jeunesse, et un autre sur le seul bureau qui n'en avait pas fait l'objet au cours du mandat précédent : le Bureau pour l'Asie-Pacifique de Hanoi (Brp). Il appelle l'attention sur la recherche d'harmonisation de la forme du rapport annuel et notamment la simplification du suivi des recommandations dans les trois domaines (audit financier, thématique et des bureaux) afin de renforcer la portée du suivi grâce, bientôt, à une fonction de contrôle financier rénovée et à la création d'un audit interne au sein de l'OIF. Il signale, de plus, la réalisation d'une mission spécifique d'analyse des risques pour identifier les principales zones de vigilance, lesquelles figurent dans un tableau récapitulatif en préambule au rapport. Enfin, il souligne le contexte particulier dans lequel les travaux ont été réalisés, le déménagement dans la Maison de la Francophonie ayant créé de réelles difficultés d'ordre informatique, ce qui l'a incité à mener un audit spécifique sur la fiabilité du système en matière de production des états financiers. Tout en saluant les efforts de la Direction de l'administration et des finances de l'OIF, qui ont permis *in extremis* à la mission de se dérouler dans des conditions acceptables, il note que cette situation l'a conduit à revoir en profondeur, en accord avec l'Administrateur, le calendrier de clôture des comptes et celui de ses interventions.

Le Commissaire aux comptes a formulé quinze recommandations au titre de l'audit financier, dont l'augmentation est liée à des missions spécifiques additionnelles, treize de ces recommandations concernant la Direction de la jeunesse et onze portant sur le Brp et sur le Centre régional d'enseignement du français (Crefap). La baisse apparente du nombre des recommandations pour ces deux derniers audits, comparé à l'exercice précédent, tient à une différence méthodologique car les recommandations dites réitérées ont été renvoyées en annexe. Ces recommandations sont toujours valables et en attente d'application.

S'agissant de l'audit financier, le Commissaire aux comptes a, comme les années précédentes, certifié sans réserve les comptes de l'Organisation et formulé des recommandations mais il a été amené, cette année, à émettre dans sa lettre d'opinion deux observations concernant, d'une part une divergence d'interprétation sur le traitement d'une dette, à savoir la vente de l'immeuble de Bordeaux, et, d'autre part, une provision pour charges. Il n'a toutefois pas émis de réserves car les résultats cumulés de cette divergence n'ont pas une signification suffisante pour remettre en cause la fiabilité des comptes et les deux observations se compensent.

Sur les autres points, les constats sont assez proches de ceux qui avaient été effectués l'année précédente, avec trois observations, à commencer par une recommandation sur les modalités de préparation au passage définitif de l'OIF aux normes Ipsas, que le Commissaire aux comptes espère effectif à compter de l'exercice 2011. Les autres recommandations concernent surtout la

mise en œuvre du contrôle interne avec, notamment, les effets concrets à compter de 2012 de la mise en place de la comptabilité analytique et de l'interfaçage du système de gestion du siège avec les logiciels de suivi budgétaire et comptable des unités hors-siège. Enfin, comme les années précédentes, le niveau et les modalités de comptabilisation des arriérés de contributions sont un sujet de préoccupation. Le Commissaire aux comptes salue à cet égard la réactivation du groupe de travail « Suinen » consacré à ce sujet, qui pourrait prendre en considération les propositions d'ordre technique émises dans la recommandation n°6 : lettres d'engagement et de confirmation semestrielles, mise en place d'une politique de dépréciation *ad hoc*.

S'agissant de l'audit de la Direction de la jeunesse, dont le budget prévisionnel quadriennal 2010-2013 avoisine les sept millions d'euros, il note qu'elle est elle-même très jeune, n'ayant été constituée comme telle qu'au début de l'année 2010, et qu'elle représente une tentative de « transversalisation » puisqu'elle a vocation à défendre une stratégie pour la jeunesse au sein des quatre missions. Les principaux messages émanant de cet audit sont : le défi stratégique que représente la Direction de la jeunesse en termes de recherche de cohérence et de lisibilité des engagements pris en faveur des jeunes, avec 60% de la population des États membres de la Francophonie ayant moins de 30 ans ; la conséquence de la définition et de la mise en œuvre d'une stratégie sur sa cohérence propre, sachant que cette direction s'articule actuellement autour de trois pôles distincts : les Jeux de la Francophonie, le Volontariat international et le « pouvoir d'action » des jeunes, catégorie la moins bien définie mais la plus diverse et qui représente annuellement 480 000 € de dépenses. Au sujet des Jeux de la Francophonie, le Commissaire aux comptes relève la question centrale de l'articulation avec les services de communication puisque cet événement représente la principale « vitrine » de l'OIF dans le monde. Il note que c'est le respect des coûts prévus et le suivi des jeunes après leur passage par le programme du Volontariat francophone qui validera la crédibilité de cette action. En ce qui concerne la troisième action, la vigilance à exercer porte selon lui sur la constitution de réseaux pérennes, au-delà des écoles d'été et des tables rondes thématiques, afin d'éviter la dispersion. Le Commissaire aux comptes appelle à ce sujet à des ambitions cohérentes et mesurées, insistant sur le fait qu'une politique de communication ne peut être une politique de saupoudrage et qu'il faut parfois faire peu pour faire mieux.

Passant au rapport sur le Brap, il précise avoir souhaité coupler le contrôle « organique » d'une entité à celui d'une des « politiques » menées sur la zone de compétence géographique, c'est pourquoi cet audit inclut la gestion du Crefap, localisé à Hô Chi Minh-Ville. Après avoir relevé le pari de la présence de la Francophonie sur les cinq continents que représente cette quatrième représentation extérieure de l'Organisation, dans une région qui comprend aujourd'hui quatre États membres (Vietnam, Cambodge, Laos et Vanuatu) et un État observateur (Thaïlande), il note que ce bureau a la particularité de travailler sur le même territoire géographique qu'un autre organisme, le Crefap, dont le statut n'est pas très clair : ni représentation, ni bureau, ni organe subsidiaire. Il observe que le Brap pose les mêmes questions que toutes les unités hors-siège, voire accentuées du fait de son éloignement géographique, en ce qui concerne notamment le budget de ses actions propres, la gestion comptable et celle des actions déployées dans sa zone. Ainsi de la question récurrente des missions dévolues car, s'il ne s'agit que d'une représentation politique, une configuration à huit agents en sus d'un directeur à recrutement international est nettement surdimensionnée ; au contraire, cette configuration est insuffisante s'il s'agit de définir et de piloter une politique de l'OIF dans la sous-région, déconcentrer les moyens, déléguer les pouvoirs et confier une capacité d'initiative.

Le Commissaire aux comptes souligne par ailleurs les questions que posent le statut du Crefap, qui conduit à des anomalies en ce qui concerne le personnel (cinq salariés en sus d'une directrice au statut international) dont les contrats ne correspondent à aucune des directives de l'OIF et qui ne bénéficient pas des mêmes avantages que leurs collègues de Hanoi, cette anomalie se retrouvant également en matière de gestion comptable de la dépense. Cette situation lui paraît regrettable car la qualité des activités du Crefap justifie vraisemblablement son

maintien. En effet, parmi toutes les actions de l'OIF dans la sous-région, celles menées par le Crefap en matière de formation des enseignants, notamment dans le cadre du projet Valofrase, est celle qui a le plus de résultats mesurables et quantifiables ; cette dimension régionale devrait être préservée, dans le cadre d'une relation renouée avec l'OIF. Enfin, au-delà des constats propres à ce bureau et compte tenu des constats récurrents sur leur positionnement au sein de l'Organisation, le Commissaire aux comptes salue la nomination auprès de l'Administrateur d'un conseiller expérimenté en charge d'une réflexion sur les unités hors-siège.

Au terme de son rapport, il rappelle les améliorations notables constatées depuis plusieurs années, avec la mise en place de directives formalisées, d'un suivi des recommandations et d'une gestion axée sur les résultats, et souligne l'importance des efforts engagés par l'OIF et des chantiers pilotés par l'Administrateur dont certains ont déjà porté leurs fruits, d'autres devant être matérialisés en 2012, la comptabilité analytique et l'évaluation du personnel notamment. Néanmoins, par-delà ces améliorations, les enjeux importants rappelés à Montreux méritent encore quelques améliorations : une convergence et une visibilité accrue des actions des directions ; le pilotage et une stratégie pour les unités hors-siège ; la transition d'une logique de guichet vers une logique d'accompagnement de projets bien choisis et la mise en réseau de partenaires potentiels. Ces constats demeurent valables même si l'Organisation en a pris la mesure et semble avancer dans la bonne direction, au moment où se crée une direction de la communication et du partenariat, qui jouera un rôle pivot dans cette rénovation. Le Commissaire aux comptes conclut en se réjouissant que le travail accompli l'a été dans un esprit de dialogue qui permet aujourd'hui de contribuer à l'amélioration constante des procédures comptables et budgétaires mais aussi des outils de gestion nécessaires à la mise en place d'une culture du résultat hautement souhaitable.

L'Administrateur intervient à la suite du Commissaire aux comptes pour affirmer son respect pour l'indépendance de la Cour des comptes, dont les rapports ont permis de mettre en évidence les progrès accomplis par l'Organisation. Il porte à la connaissance de la CMF que les points soulevés ont été discutés au sein de la Commission administrative et financière du CPF, où des réponses ont été apportées. Il confirme le passage aux normes Ipsas ainsi que le lancement de l'appel à candidatures pour le poste d'auditeur interne. En ce qui concerne la Direction de la jeunesse, il fait part du dépôt auprès de la Commission de coopération et de programmation du CPF d'une première ébauche de politique renouée allant dans le sens de la recommandation du Commissaire aux comptes. Quant au Crefap, il mentionne une évaluation scientifique externe qui a reconnu la qualité de cette unité, qu'il conviendra pour plus d'efficacité de rattacher au Brap, tout comme la Maison des savoirs de Hué. Il indique que la nouvelle directrice du Brap a pour mission de mettre en œuvre cette politique. Attentif à la question des ressources humaines, il précise que, parmi les nouveaux chantiers, celui portant sur les unités hors-siège, qu'il juge importantes pour l'Organisation, n'a pas encore été mené à terme. Rappelant une fois de plus les nombreux débats au sein des commissions, il prend bonne note des encouragements et des défis à relever.

3. Points d'information

3.1. Suivi des engagements du Sommet de Montreux

En abordant le point d'information sur le suivi des engagements pris au Sommet de Montreux, tant au plan politique qu'économique ou concernant la langue française et l'éducation, la Présidente rappelle que les chefs d'État et de gouvernement ont prévu d'en faire l'évaluation lors leur prochaine conférence à Kinshasa en 2012. C'est dans cette perspective que la présidence suisse a souhaité inscrire à l'ordre du jour de cette 27^e session de la Conférence ministérielle un point sur le suivi et le bilan à mi-parcours de leur mise en œuvre.

En insistant sur le souci d'explorer des pistes concrètes pour répondre aux besoins des populations, la Présidente constate en premier lieu que l'Organisation a beaucoup travaillé à l'accompagnement du processus démocratique du « printemps arabe » et que c'est avec célérité et volonté de solidarité qu'elle s'est mobilisée en faveur de ces pays convaincus du rôle crucial de la Francophonie. Elle considère que ces révoltes ont montré que le respect des droits de l'Homme et des libertés constitue la clé de voûte de la Francophonie et que son engagement en faveur des mouvements démocratiques en découle de manière évidente. Outre la Tunisie et le Maroc, la Francophonie s'est également illustrée en Centrafrique, au Niger, au Tchad et en RDC, en ce qui concerne l'accompagnement des processus électoraux, comme les principes de bonne gouvernance de la Déclaration de Bamako lui font obligation de cet engagement.

La Présidente évoque ensuite le développement durable qui, dans un monde en transformation, doit être pensé dans l'intérêt de tous et appelle à renouveler le regard sur les continents en mouvement et surtout sur l'Afrique. Force est de constater que les efforts dans ce sens n'ont pas tous abouti, qu'il s'agisse d'éducation, d'eau ou de sauvegarde de la biodiversité. Des régressions sont même à déplorer dans certains cas et il convient d'en connaître les motifs. De son point de vue, la Francophonie doit encore renforcer son partenariat avec les autres organisations internationales en vue de synergies dans le choix des actions, en mettant l'accent sur le travail en réseau et la prise de décisions clairvoyantes pour réussir à relever les défis techniques qui se posent. À Durban, une concertation a été engagée dans ce sens par la présidence suisse avec l'aide de l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF).

En ce qui concerne la progression de la langue française dans un monde globalisé qui présente un défi permanent dans des domaines variés, la Présidente cite trois initiatives réalisées depuis le Sommet de Montreux : la création du Rescif, regroupant quatorze universités et appelé à développer un partenariat avec l'AUF ; l'extension des groupes d'ambassadeurs francophones dans cinquante capitales dans le monde, y compris des pays tiers comme le Danemark ; en lien avec l'objectif du Millénaire pour le développement de l'Éducation pour tous, la mise en œuvre du projet Ifadem, notamment en Haïti. Enfin, elle appelle à accorder à TV5Monde les moyens d'assurer le rayonnement international de la langue française.

En terminant ce bref panorama, elle indique que le tableau sur le bilan à mi-parcours a été déposé pour information à la Conférence et qu'il donne plus de détails sur les avancées. La présidence suisse se réjouit à l'avance d'en faire un bilan complet lors du prochain sommet.

3.2. Préparation du XIV^e Sommet (Kinshasa 2012)

Avant de faire le point sur la préparation du Sommet de Kinshasa, **le ministre de la Coopération internationale et régionale de la République démocratique du Congo** revient sur les élections présidentielles et législatives tenues dans son pays le 28 novembre 2011 et qui ont été évoquées par plusieurs intervenants. Reconnaisant que ces élections ont connu quelques dysfonctionnements, des incidents, voire des actes de violence, que les autorités déplorent, il émet toutefois deux commentaires. D'une part, il relate que des événements plus graves ont pu survenir dans des circonstances moins complexes que celles de la RDC, pays en situation de post-conflit aux dimensions continentales, dépourvu de bonnes infrastructures routières et où onze candidats à la présidence de la République et près de 19 000 candidats députés nationaux, représentant plus de 400 partis politiques, se sont disputés les suffrages de plus de 32 millions d'électeurs. Il ajoute qu'aucune des insuffisances relevées n'a été d'une ampleur qui mette en cause la crédibilité du processus, la régularité du scrutin ou la sincérité du résultat ; la plupart des cas de violence enregistrés n'ont concerné que quelques quartiers des villes de Kinshasa, Lubumbashi, Kananga et Mbuji-Mayi et n'ont pas justifié le recours à des mesures extraordinaires. De plus, sur près de 64 000 bureaux de vote, environ cinq cents, soit moins de 1%, ont connu des problèmes. Là où des failles ont été constatées, la Commission

électorale nationale indépendante (Céni) s'est employée à trouver des solutions rapides. Enfin, aucun des deux candidats favoris à l'élection présidentielle n'a demandé l'annulation du scrutin. Le ministre souligne qu'au-delà des recommandations d'usage, tendant notamment au recours aux voies légales pour le règlement de tout contentieux électoral, les observateurs nationaux et internationaux, dont les missions d'observation de l'Union africaine, de la SADC, de la Communauté économique des États d'Afrique centrale, de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs et du Marché commun d'Afrique orientale et australe, ont salué la bonne tenue relative des élections. Pour la RDC, l'organisation de ces élections constituait un défi politique, logistique et financier, l'État ayant notamment décidé de supporter plus de 80% du budget des élections. Leur tenue dans les délais constitutionnels et de manière globalement satisfaisante, notamment grâce au concours de la famille francophone, est un motif de fierté et l'occasion d'exprimer la gratitude de la RDC à l'égard des États membres comme du Secrétaire général, tout en réaffirmant la détermination du gouvernement de veiller à ce que la période post-électorale soit la plus apaisée possible.

S'agissant des préparatifs de la XIV^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement que s'apprête à accueillir Kinshasa en octobre 2012, le ministre indique qu'un cadre juridique national relatif à sa préparation a été mis en place en mars 2011. Ainsi, le Comité national d'organisation dont il assure la présidence est placé sous l'autorité du président de la République et sous la supervision du Premier ministre, et comporte trois organes : le comité de pilotage, le comité exécutif et les commissions. Après avoir remercié le Secrétaire général pour l'appui qu'il apporte au comité de pilotage, notamment à travers l'organisation de trois missions de travail conduites par son conseiller spécial, M. Ousmane Paye, il remercie également la Suisse, organisatrice du dernier sommet, dont les experts sont venus partager leur expérience avec les membres du comité national.

Il présente ensuite l'identité visuelle du XIV^e Sommet : le « tourbillon » des cinq couleurs de la Francophonie symbolise une organisation en mouvement, le dynamisme de la jeunesse et la créativité des peuples ; l'okapi, animal pacifique emblématique de la RDC parce qu'on ne le trouve que dans ses forêts, symbolise le pays d'accueil et une Francophonie respectueuse de l'environnement, engagée dans la promotion de la démocratie et des droits de l'Homme.

Il annonce que le Sommet de Kinshasa se déroulera du 12 au 14 octobre 2012, selon le calendrier provisoire suivant :

- le 9 octobre : Conseil permanent de la Francophonie ;
- les 10 et 11 octobre : Conférence ministérielle de la Francophonie ;
- le 12 octobre : arrivée des chefs d'État, de gouvernement et de délégation ;
- le 13 octobre : Cérémonie d'ouverture et début des travaux du XIV^e Sommet ;
- le 14 octobre : Clôture et départ des chefs d'État et de gouvernement.

Le thème général du Sommet proposé est « La Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale », rappelant que la RDC est un pays aux ressources naturelles exceptionnelles. Ce choix, qui se fonde sur le diagnostic établi et les engagements pris au Sommet de Montreux face aux innombrables défis de l'époque et qui s'inscrit dans le cadre des missions de la Francophonie, poursuit deux objectifs :

- évaluer l'opérationnalité des engagements pris par l'Organisation, notamment en matière de développement durable ;
- poursuivre la construction d'une Francophonie agissante s'affirmant comme un acteur important de la gouvernance mondiale face aux revendications démocratiques, aux crises alimentaire, financière et économique, et dans la lutte contre la pauvreté ou encore pour la préservation de la planète.

Les débats sur cette thématique s'articuleront autour des axes suivants, qui pourront être précisés à l'occasion d'échanges ultérieurs :

- la construction d'une approche participative des questions et des défis environnementaux qui associe les populations locales à l'exploitation, la gestion équitable des ressources naturelles et leur conservation ;
- l'engagement en faveur d'un consensus global et d'une solidarité supranationale visant un développement économique et social équilibré par la production des richesses au service de l'humanité ;
- la promotion d'une approche culturelle qui intègre le respect de la diversité comme l'une des conditions permettant de faire face aux mutations qui affectent la planète.

Réitérant la volonté congolaise de faire de ce XIV^e Sommet celui de l'ensemble de l'Afrique centrale, le ministre se réjouit de la concertation engagée avec des pays de la région aussi bien sur leur participation à certaines manifestations culturelles qu'autour du thème proposé. Pour terminer, il apporte quelques précisions quant au processus préparatoire sur la base d'une projection vidéo.

La Présidente remercie le ministre pour ces informations sur le processus préparatoire du Sommet de Kinshasa. Elle mesure l'engagement et la mobilisation des autorités de la RDC dans la préparation de cet événement ainsi que l'enthousiasme qui porte le peuple congolais dans la perspective de cette rencontre. Tout en assurant le président du Comité d'organisation de la solidarité de la famille francophone, elle lui adresse ses encouragements et réitère la disponibilité de tous à l'accompagner et à lui apporter l'appui nécessaire. Ayant pris acte des dates du Sommet, du thème général, du logo et autres renseignements pratiques, elle lui adresse ses félicitations et ses vœux de plein succès dans toutes les étapes de la préparation du Sommet.

4. Communications à la Conférence

En prélude aux communications à la Conférence, la Présidente invite **le ministre des Affaires étrangères et européennes du pays hôte, le Ministre d'Etat Alain Juppé**, à s'adresser à l'assemblée. Regrettant de n'avoir pu participer à l'ouverture des travaux en raison de la tenue du Conseil des ministres européens des Affaires étrangères à Bruxelles, celui-ci se félicite que deux mois après la réunion de New York, cette conférence ministérielle soit l'occasion de faire un nouveau point d'étape sur les engagements pris par la Francophonie en octobre 2010. Elle offre également l'occasion d'une projection vers avenir et notamment vers Kinshasa en 2012. Pour le ministre français, l'action menée ensemble est plus indispensable que jamais par rapport à l'objectif du progrès de la démocratie. Il cite à cet égard le « printemps arabe », qui a débuté en Tunisie, se réjouissant d'élections réussies dans ce pays mais aussi au Maroc et souhaitant bonne chance aux nouveaux gouvernements. Il note également le bon déroulement du processus électoral en cours en Égypte et appelle à soutenir cette évolution historique qui s'accompagne de nombreux défis à relever, notamment une grande vigilance en ce qui concerne le respect des droits de l'Homme pour que les espoirs ne soient pas déçus. Il indique que la France, qui a tout récemment accueilli l'OIF au sein du Partenariat de Deauville, est déterminée à soutenir les pays qui s'engagent dans le développement économique, notamment par la voie de ses programmes de coopération en matière d'État de droit. Il évoque, enfin, l'adoption de plans d'action prioritaires pour les pays bénéficiaires lors de la récente réunion à Koweït, ajoutant qu'il s'agit parfois d'actions peu visibles mais qui sont des actions de fond.

Il constate par ailleurs qu'au-delà des pays arabes, il y aura beaucoup à faire dans les mois qui viennent : en Côte d'Ivoire et en Guinée, notamment, pour l'accompagnement du processus de réconciliation ainsi qu'à Madagascar pour la mise en œuvre de la feuille de route à la suite de

la constitution d'un gouvernement de transition. Il se réjouit de l'adoption d'une résolution sur Madagascar par le CPF et remercie l'OIF pour les actions d'accompagnement mises en place auxquelles la France a apporté une contribution financière. En ce qui concerne le processus électoral en RDC, il attire l'attention sur les inquiétudes suscitées par les événements ayant émaillé les élections, en insistant sur l'importance de tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité de la population et éviter la violence. Il exhorte la communauté internationale à rester vigilante à cet égard et en particulier l'OIF, qui porte une responsabilité particulière dans la perspective de la tenue du prochain Sommet de la Francophonie à Kinshasa.

Dans le cadre de la présidence du G8 et du G20, la France a pris sa part d'effort et est d'avis que la Francophonie ne doit pas se tenir à l'écart de la réflexion sur la gouvernance mondiale. Elle incarne en effet une force de proposition d'action concrète en faveur d'une gouvernance mondiale renouvelée. Évoquant la Conférence de Durban, qui se déroule jusqu'au 9 décembre et qui sera suivie par celle de Rio+20 dans quelques mois, le ministre invite l'ensemble des États membres de la Francophonie à promouvoir ensemble une organisation mondiale de l'environnement basée à Nairobi.

Il insiste, d'autre part, sur l'action indispensable pour promouvoir la langue française dans le monde, dans un esprit de défense de la diversité culturelle et des échanges entre peuples et cultures. À cet égard, il mentionne les États généraux de la promotion du français dans le monde qu'il a réunis à Paris les 19 et 20 octobre 2011 et au cours desquels cinq priorités ont été proposées : les institutions européennes et internationales, où la langue française est l'une des rares langues reconnues ; les pays francophones d'Afrique et de la Méditerranée, pour y améliorer la qualité de l'enseignement ; les pays émergents, notamment pour favoriser sa promotion au sein de l'Europe ; la vie des affaires, la langue française se devant de constituer un atout pour le travail ; l'espace numérique. Enfin, il se félicite que le Forum mondial de la langue française soit tourné en priorité vers la jeunesse car il juge indispensable de convaincre les jeunes que le français est une langue universelle, vivante et d'avenir.

Le ministre des Affaires étrangères du Sénégal présente les encouragements du Président Abdoulaye Wade à son compatriote, Abdou Diouf, et salue la concertation ministérielle informelle qui s'est tenue en marge de l'Assemblée générale des Nations unies à l'initiative de la présidence suisse. Les crises multiples qui ont marqué l'année écoulée posent pour lui la question du rôle de la médiation et du renforcement de la prévention des conflits, condition essentielle de la paix et de la stabilité internationale. Il salue les efforts de l'OIF dans les pays membres en crise ou en sortie de crise et ses actions de promotion de la démocratie, des droits et des libertés. Se réjouissant de la normalisation au Niger, il appelle à ne pas oublier des pays engagés dans la consolidation de la paix telle la Guinée-Bissau, qui a besoin d'aide pour rendre irréversible le processus en cours. Prônant la culture du dialogue et le renforcement des mécanismes d'accompagnement, il se réjouit de constater que, malgré les crises, un vent d'espoir souffle dans l'espace francophone en ce qui a trait aux pays sous examen.

Il se félicite par ailleurs de la riche coopération entre le Sénégal et l'OIF au plan de la langue française, de la culture et des valeurs francophones. Il témoigne de l'action résolue des autorités sénégalaises pour faire de la culture un vecteur important du développement. Il salue les efforts de mise en œuvre de la programmation par l'OIF malgré le contexte budgétaire difficile et approuve le budget rectificatif présenté. Il appelle les États membres concernés à payer leurs contributions statutaires et à apurer leurs arriérés, arguant que seule une OIF forte pourra mener une action efficace sur la scène internationale et participer à la prise de décision sur les grands enjeux mondiaux. De plus, il invite à mutualiser les efforts dans certains domaines, notamment avec les organisations régionales et sous-régionales, pour une efficacité accrue. Il encourage l'élaboration des stratégies « Jeunesse » et « TIC » ainsi que l'approfondissement des règles d'appartenance à la Francophonie, réitérant la disponibilité de son pays à y contribuer comme à œuvrer à la réussite du Sommet de Kinshasa.

4.1. États membres associés et observateurs

Toutes les délégations ayant présenté une communication ont remercié la France pour son accueil chaleureux et l'ont félicitée, de même que l'OIF, pour l'organisation de cette conférence. Ils ont aussi adressé leurs félicitations à la Suisse pour sa présidence très active.

La représentante personnelle du président de la République tchèque au CPF se félicite de la visite que le Secrétaire général a effectuée dans son pays en 2010, au cours de laquelle il a pu apprécier l'importance que les Tchèques portent à l'apprentissage de la langue française. Elle souligne la dynamique suscitée par cette visite, qui a conduit à une coopération plus active et plus efficace avec l'OIF. Elle exprime également son appréciation des réunions thématiques avec les États observateurs, sur le thème de la langue française en juillet et sur le thème de la coopération avec l'APF et les opérateurs fin novembre. Constatant que la Francophonie est un moteur déterminant d'apprentissage de la langue française en République tchèque, elle souhaite que l'OIF maintienne à l'avenir son engagement budgétaire, à travers le mémorandum relatif à la mise en œuvre d'un programme sur trois ans de formation au français dans l'administration tchèque, qui permet notamment la diversification de l'offre de cours et l'augmentation du nombre de fonctionnaires maîtrisant la langue française. Au titre des initiatives supplémentaires, elle mentionne le projet d'un accord de coopération entre l'Académie diplomatique et l'OIF.

Pour la République tchèque, la Francophonie est davantage qu'un espace linguistique, ce qu'illustre le lancement de sa coopération avec l'IEPF, qui rentre dans la priorité qu'elle accorde à la politique et à la sécurité énergétique au sein de l'Union européenne. Dans ce cadre, des actions de coopération pouvant être rapidement mises en œuvre ont été identifiées, s'agissant notamment du rôle que la République tchèque peut jouer à l'égard du système d'information mondial francophone pour le développement « Médiaterre ». En conclusion, la représentante rappelle l'attachement de la République tchèque, en tant qu'État observateur, aux objectifs de la Francophonie tels que le développement de la démocratie, la prévention, la gestion et le règlement des conflits ou encore le soutien à l'État de droit et aux droits de l'Homme, et espère que la Francophonie continuera à se développer avec des programmes concrets apportant une plus-value à sa politique multilatérale.

L'ambassadeur de la République dominicaine, qui participe pour la première fois à la CMF depuis l'adhésion de son pays en tant que membre observateur de l'OIF, se réjouit de la richesse du partenariat mis en place avec la Francophonie cette première année. Elle cite en exemple l'organisation, à Saint-Domingue, de la première réunion régionale pour l'Amérique du Nord et la Caraïbe des représentants de la Francophonie ainsi que la visite officielle du Secrétaire général dans son pays en octobre 2011, où il a été discuté principalement de l'ouverture du campus universitaire de Limonade dont la République dominicaine a fait don à Haïti et dont l'inauguration est prévue le 12 janvier 2012, jour anniversaire du séisme de 2010. Le Secrétaire général s'est engagé à faire participer activement la Francophonie et en particulier l'AUF à la définition du plan de l'établissement, en coordination avec les autorités haïtiennes. Soulignant le rôle de l'OIF en matière de solidarité pour le développement, l'ambassadeur saisit l'occasion pour demander le soutien des États membres à la proposition portée par le Président Leonel Fernandez auprès des Nations unies de créer un groupe de travail qui établirait des mécanismes de contrôle de la volatilité des prix des matières premières et, en particulier, des aliments et du pétrole. Convaincue du rôle que peut jouer son pays en tant que membre observateur de l'OIF pour créer des ponts avec les pays hispanophones de l'Amérique latine et de l'Amérique centrale, elle estime que l'Organisation doit continuer à consolider sa présence dans la région latino-américaine et en particulier dans la Caraïbe pour assurer le renforcement de la langue française et la transmission de ses valeurs, dont la promotion de la diversité culturelle. Elle suggère la mise en place de projets susceptibles de rapprocher les différentes aires linguistiques de la région autour de la langue française, répondant à l'intérêt du Secrétaire

général concernant les pays du Caricom. Elle renouvelle l'offre de la République dominicaine de mettre à disposition l'école diplomatique de son ministère des Affaires étrangères comme centre de formation à la langue française des diplomates dans la Caraïbe. Enfin, elle réitère l'engagement de la République dominicaine à soutenir la Francophonie dans la région.

L'ambassadeur de Slovénie se félicite du rôle joué par l'OIF dans l'accompagnement des transitions démocratiques de plusieurs pays francophones d'Afrique et du Monde arabe. Elle constate qu'en identifiant des domaines d'action pour soutenir les processus de transition lors de la concertation informelle organisée à New York en marge de l'Assemblée générale des Nations unies et en fournissant un appui coordonné, la Francophonie se présente de nouveau comme un acteur incontournable dans les relations internationales. Elle souligne la grande importance qu'attribue la Slovénie à la diversité culturelle et linguistique et au respect des langues, et salue les efforts de l'Organisation pour maintenir cette diversité. Elle met l'accent sur la nécessité que la langue française soit comprise et bien utilisée, en particulier dans les administrations d'État. Dans cet objectif, la Slovénie a signé en 2010 et met en œuvre un deuxième mémorandum relatif à la mise en œuvre d'un programme pluriannuel de formation à la langue française dans l'administration slovène. La Slovénie, qui voudrait élargir la coopération avec l'OIF au-delà du domaine linguistique, apprécie particulièrement les réunions thématiques qui ont été organisées par l'OIF pour réunir les États observateurs et approfondir leurs relations avec les opérateurs.

L'ambassadeur de Slovaquie remercie l'OIF d'avoir organisé en marge de la 66^e session de l'Assemblée générale des Nations unies une concertation ministérielle informelle consacrée aux nouvelles démocraties en transition dans l'espace francophone méditerranéen et africain. N'ayant pas eu la possibilité de s'exprimer à cette occasion faute de temps, il informe les participants de l'engagement de son pays dans les activités de transition, au terme de dix-huit années d'indépendance. La Slovaquie, qui a accueilli avec compréhension le mouvement de protestation du « printemps arabe », a pris part au début du mois de juillet, à Vilnius, à la Conférence ministérielle de la communauté des démocraties, au cours de laquelle les participants ont adopté une nouvelle initiative intitulée « le défi d'un partenariat pour la démocratie » dans le but d'aider les pays en voie de transition à instaurer et réaliser des plans d'action individuels. En vue de promouvoir les changements démocratiques dans la région, la Slovaquie et les Pays-Bas ont pris la décision de co-présider le Groupe d'action pour la Tunisie, qui pourrait devenir un exemple pour les autres pays arabes si les réformes s'y poursuivent au profit du peuple tunisien. Dans cette perspective, la Slovaquie s'engage à traiter les demandes et propositions préparées par les autorités tunisiennes dans les domaines prioritaires de la réforme du secteur de la sécurité, du système judiciaire et de l'administration publique, du développement régional et celles portant sur le rôle de la société civile. Du côté slovaque, les autorités gouvernementales, la société civile et les organisations non gouvernementales seront pleinement engagées dans une opération commune. En réitérant l'offre de coopération slovaque, l'ambassadeur indique que l'esprit de celle-ci, en respectant l'indépendance, la détermination et les capacités de la République tunisienne, se fonde sur le soutien et l'assistance aux changements lancés par le peuple tunisien ainsi que sur le savoir-faire et l'expérience slovaques de construction des institutions démocratiques et de la société civile.

Excusant le ministre des Affaires étrangères, empêché, **l'ambassadeur de Thaïlande** rappelle les épreuves qui ont marqué le monde depuis le Sommet de Montreux et se dit heureux d'observer une tendance positive vers l'instauration du processus de transition pacifique à travers les élections. Il observe un contexte de grande instabilité, sur les plans géopolitique et économique comme sur celui de l'environnement, dans lequel à peine un pays s'est-il ressaisi d'une terrible catastrophe naturelle qu'un autre est frappé dans un autre coin du monde. Pour illustrer son propos, il cite le tremblement de terre en Haïti, le tsunami à Fukushima et les récentes inondations en Thaïlande, qui ont touché 21 provinces et coûté la vie à quelque

600 personnes. À cet égard, il remercie tous les pays et toutes les organisations internationales qui ont apporté leur assistance à la Thaïlande, qui apprécie et soutient les efforts déployés par les États dans les négociations relatives au changement climatique. Mettant l'accent sur le rôle essentiel que joue l'OIF pour initier le dialogue, renforcer la coopération multilatérale afin de promouvoir la reprise économique et aider les États membres à parvenir à la paix et à la réconciliation, à des élections équitables et au développement durable, il estime que la Déclaration de Montreux devrait servir de repère pour les actions collectives à venir.

Le chef de la délégation de Croatie rappelle que son pays, qui est devenu membre observateur de la Francophonie en 2004 et dont le parlement a rejoint l'APF en 2008, est sur le point de signer, le 9 décembre, le traité d'adhésion à l'Union européenne, pour une adhésion prévue le 1^{er} juillet 2013 qui portera à seize sur vingt-huit le nombre des États membres étant à la fois membres ou observateurs de l'OIF. Il note que la langue française tiendra une place accrue au sein des institutions européennes puisque les représentants de la Croatie participeront aux délibérations des groupes de travail et des comités des institutions européennes en tant qu'observateurs actifs, participation qui sera rendue plus efficace grâce à une dizaine d'années d'efforts de la part de l'OIF et de ses membres, notamment la France, la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Luxembourg qu'il remercie, ainsi que des autorités croates et de l'Alliance française de Zagreb comme prestataire des cours de français destinés aux fonctionnaires croates chargés des affaires européennes. C'est avec satisfaction qu'il constate qu'un nombre considérable de participants à ces cours, dont la plupart sont diplomates, a atteint un niveau opérationnel en français grâce à la continuité du programme. Il considère aussi que le français, langue principale de la Cour de Justice de l'Union européenne, joue un rôle privilégié dans la préservation de la tradition juridique romano-germanique au sein de l'Union, tradition à laquelle se rattache le droit croate. La formation au français des juristes des pays membres de l'Union, indispensable notamment en matière de transposition de la législation européenne en droit national, lui semble un enjeu capital aussi bien pour l'Europe que pour la Francophonie. Il attire en outre l'attention sur le séminaire diplomatique francophone consacré à l'intégration européenne, organisé par l'Académie diplomatique du ministère croate des Affaires étrangères et de l'Intégration européenne et par l'École nationale d'administration, avec le soutien de l'OIF, qui, depuis 2002, réunit de nombreux jeunes diplomates européens. Il se félicite que cette formation ait préservé son caractère international en réunissant les représentants des pays membres comme des pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne pour débattre de questions d'actualité. La Croatie, qui a rejoint l'Union pour la Méditerranée et est soucieuse de contribuer à l'accompagnement des mouvements démocratiques sur l'autre rive de la Méditerranée, envisage d'élargir ce forum en y invitant des participants d'autres continents, notamment des membres de l'OIF.

Le chef de délégation réaffirme la volonté de son pays de poursuivre ses efforts pour renforcer la langue française dans son système éducatif et au niveau diplomatique, et rappelle qu'elle est célébrée en Croatie durant tout le mois de mars, une dizaine de villes croates ayant pris part aux Journées de la Francophonie en 2011 avec plus de 200 activités. Il forme le vœu que l'OIF s'associe aux célébrations qui marqueront en 2013 l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne et suggère que soit intégré, parmi les « 10 mots de la Francophonie », un mot français d'origine croate, le mot « cravate », dérivé francisé du mot « croate ».

Évoquant les aspirations démocratiques dont témoigne le « printemps arabe », **le secrétaire d'État aux Affaires étrangères de la Lettonie** espère que la transition issue de ce mouvement favorisera le pluralisme politique et l'équité socioéconomique. Estimant que ces développements nécessitent une réponse substantielle de la part de la communauté internationale pour soutenir le processus démocratique, il juge toutefois que le droit à la transition appartient à ceux qui l'ont initiée. Il fait ensuite part de la vaste expérience de réforme de la Lettonie depuis son indépendance de l'Union soviétique en 1991, avec la mise en place d'institutions démocratiques stables et l'adhésion à l'Union européenne et à l'Otan. Une économie de marché a été

développée et le pays, où un régime totalitaire prévalait, s'est transformé en société démocratique respectueuse des droits de l'Homme. La Lettonie est prête à partager son expérience avec les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord engagés dans la mise en œuvre de réformes démocratiques et institutionnelles, d'autant qu'elle est particulièrement favorable aux initiatives et aux cadres de coopération entre pays voisins confrontés aux mêmes défis et partageant les mêmes aspirations. Elle espère que le processus de transformation engagé se poursuivra et prendra fin avec des élections libres et équitables à travers toute la région.

Le ministre des Affaires étrangères de la Bosnie-Herzégovine se réjouit de participer pour la première fois aux travaux de la Conférence ministérielle à la suite de l'adhésion de son pays à la Francophonie lors du Sommet de Montreux. Il réitère son souhait de prendre une part active aux activités de l'Organisation et de contribuer ainsi à sa mesure à la promotion des principes et des valeurs sur lesquels l'OIF se fonde. Aussi, dès cette adhésion, les autorités ont commencé à établir une coopération fructueuse avec les principaux acteurs de la Francophonie. Il félicite le Secrétaire général pour son rapport, qui donne une image claire du grand activisme de l'Organisation dans presque tous les domaines et dont les exemples d'engagement récents en Haïti, en Guinée ou à Madagascar montrent l'importance de son rôle dans le règlement de problèmes parfois très complexes. À ses yeux, le partenariat engagé entre l'OIF et un grand nombre d'organisations internationales confirme ce rôle et la valeur ajoutée que la Francophonie apporte dans les relations internationales. Enfin, rejoignant les propos de la présidence suisse en faveur du dialogue entre les cultures, il se dit persuadé que le prochain Sommet de Kinshasa, auquel il souhaite le plus grand succès, marquera un nouveau pas dans cette direction.

Le représentant personnel du président de la République de Chypre au CPF transmet les vœux de la ministre des Affaires étrangères et félicite l'OIF pour sa programmation ainsi que pour l'action menée dans le cadre de ses différentes missions. Considérant que le monde traverse une époque cruciale pour l'avenir au regard des événements politiques, sociaux et économiques d'envergure qui transforment la scène internationale et obligent tous les pays à reconsidérer leurs positions nationales et internationales, il apprécie le soutien apporté par la Francophonie aux pays engagés dans des processus électoraux et dans des réformes, tels la Tunisie, le Maroc, l'Égypte, la RDC et la Côte d'Ivoire. Il souligne l'influence positive exercée par la Francophonie à travers les valeurs universelles de paix et de liberté exprimées dans la Déclaration de Bamako et dans celle de Saint-Boniface, dont l'application dans ses pays membres lui paraît un enjeu majeur. Prônant la vigilance à cet égard, il exprime le vœu que le mouvement révolutionnaire et démocratique qui s'est exprimé spontanément avec le « printemps arabe » aboutisse à des réformes constitutionnelles plus démocratiques. En ce qui concerne la situation dans son pays, il remercie les États membres pour leur soutien auprès des Nations unies et d'autres institutions internationales à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de la République de Chypre face aux menaces croissantes de la Turquie à son encontre, en soulignant que le Président Demetris Christofias et le peuple chypriote demeurent engagés pour trouver une solution au conflit qui perdure. Enfin, il saisit l'occasion pour solliciter l'appui des États membres à la candidature de Chypre auprès de la Cour pénale internationale en vue des élections de décembre.

Se réjouissant de cette nouvelle occasion de vérifier la pertinence des choix stratégiques de la Francophonie, **le ministre des Affaires étrangères d'Arménie** relève à son tour que l'année écoulée a été marquée par des événements importants dans plusieurs pays francophones d'Afrique et du Monde arabe. Il salue à cet égard les actions engagées par le Secrétaire général visant à affirmer le rôle de l'OIF dans ces développements ainsi que la concertation ministérielle sur les transitions démocratiques initiée par la présidence suisse en marge de l'Assemblée générale des Nations unies. Cette concertation, pleinement en phase avec l'esprit de Montreux, lui paraît un exemple réussi de coopération francophone.

Au sujet de la valorisation de la langue française, qui est au cœur des missions de l'OIF, le ministre, ayant souligné l'importance du lancement du Forum mondial de la langue française, affirme que le français fait l'objet d'une action constante dans son pays. Cette détermination à développer son usage en Arménie, traduite par diverses dispositions au niveau du système éducatif, a été confirmée par la volonté des autorités arméniennes de signer un pacte linguistique avec l'OIF, action qui va de pair avec le bouillonnement culturel lors du « Mois de la Francophonie » organisé chaque année en Arménie. En terminant, le ministre indique que l'année 2011 a aussi coïncidé avec la tenue de l'Assemblée générale de l'AIMF en octobre à Erevan, qui a accueilli plus de 130 maires. Il souligne l'importance que les autorités arméniennes accordent au réseau de la coopération décentralisée francophone dans lequel est désormais intégrée l'Association des communes d'Arménie.

Le vice-ministre des Affaires étrangères de la Lituanie annonce tout d'abord que son pays commémore le 20^e anniversaire du rétablissement de ses relations diplomatiques avec la communauté internationale, y compris le monde francophone. Accueillant favorablement la Déclaration de Montreux, qui insiste sur la langue française comme axe principal de coopération entre les États membres, elle se félicite également des recommandations de la Conférence ministérielle sur le rôle des observateurs. Elle réitère l'appui de sa délégation à l'ensemble des valeurs énoncées dans la Charte de la Francophonie et salue à cet égard l'adoption de la Déclaration de Bamako dont le 10^e anniversaire a été célébré en 2010. En soulignant que l'expression des valeurs démocratiques en Europe orientale est une des priorités de la politique étrangère lituanienne, elle se réjouit de la présence au sein de l'OIF de la plupart des pays de la région avec lesquelles la Lituanie met en œuvre des projets de développement et de coopération : Arménie, Géorgie, Moldavie et Ukraine. Ayant signalé que son pays s'investit beaucoup au plan multilatéral en tant qu'intermédiaire pour encourager un dialogue paisible entre les pays, elle annonce que la Lituanie assure actuellement la présidence de l'Organisation de sécurité et de coopération en Europe (OSCE), qui compte 56 pays. Cette présidence lui a donné l'opportunité de travailler directement avec les pays d'Afrique du Nord qui sont aussi des partenaires à l'OIF (Tunisie, Égypte, Maroc) dans le cadre du « printemps arabe ». Des propositions de formation ont ainsi été présentées et la délégation de l'assemblée parlementaire de l'OSCE a été invitée à observer les élections de l'assemblée constituante tunisienne. La coopération avec les démocraties émergentes du Monde arabe sera également discutée pendant la Conférence ministérielle de l'OSCE qui se tiendra en Lituanie les 6 et 7 décembre et où des représentants des pays méditerranéens partenaires ont été invités.

Après avoir insisté sur l'attachement de son pays au multilatéralisme, la vice-ministre conclut en signalant que la Lituanie contribue aux missions de maintien de la paix et est activement impliquée dans le contrôle des armes, le désarmement et la non-prolifération ainsi que dans la promotion des droits de l'Homme et du développement durable. Elle soutient en outre la réforme de l'ONU en vue d'une plus grande efficacité. Enfin, elle annonce que la Lituanie aspire à être élue membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies pour la période 2014-2015 afin de contribuer encore davantage au renforcement de la paix et de la sécurité dans le monde, de même qu'à une ONU forte, responsable et digne de confiance.

L'ambassadeur d'Autriche centre son intervention sur la question de la condition féminine, qui est à ses yeux un thème essentiel au regard duquel l'OIF peut fournir une contribution majeure. L'égalité entre les hommes et les femmes étant un principe incontesté de la communauté des valeurs qu'est la Francophonie, qu'il lui revient donc d'avancer dans sa mise en œuvre, elle indique qu'en conformité avec la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies, texte de référence de l'ONU sur les femmes, l'Autriche s'est engagée sur deux vecteurs : la lutte contre la violence faite aux femmes et leur participation à la vie publique, y compris dans des fonctions de décideur. À cet égard, elle se réjouit de l'exemple de l'impact de l'engagement féminin qu'illustre l'attribution du prix Nobel de la paix à deux femmes africaines, la présidente du Libéria Ellen Johnson Sirleaf et sa compatriote militante Leymah Gbowee, ainsi qu'à la Yéménite

Tawakkol Karman. Notant un taux de participation des femmes encourageant dans les élections successives du « printemps arabe », qui montre le souhait de faire participer pleinement les femmes dans l'évolution démocratique et la construction de l'avenir de leurs pays, dont elles constituent 50% et plus de la population et souvent de l'électorat, elle appelle l'attention sur le caractère à la fois propice et fragile de ce moment pour les sociétés maghrébines car il déterminera si oui ou non elles avancent vers des modèles réellement plus justes et plus démocratiques. S'agissant d'une contribution crédible de la Francophonie ayant un impact direct ressenti sur la vie quotidienne des citoyens et citoyennes aussi bien que sur les questions de gouvernance mondiale, elle est d'avis que deux nécessités s'imposent : premièrement, protéger les femmes contre la violence et mettre fin à l'impunité à cet égard dans certains pays ; deuxièmement, promouvoir activement la participation et la présence active des femmes dans l'espace public. Selon elle, l'OIF doit s'attacher à défendre et à faire avancer cette cause, non seulement dans le cadre des conférences, mais aussi par la multiplication des entretiens avec les décideurs et les acteurs sociaux.

Au nom du ministre des Affaires étrangères de Serbie, le secrétaire d'État fait part de la haute estime dans laquelle il tient les efforts déployés par la Francophonie en faveur de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme, du développement et de l'environnement. En tant que communauté multiethnique dont le patrimoine culturel est imprégné des idées sur lesquelles la Francophonie est fondée, la Serbie entend prendre sa part de responsabilité au sein de l'Organisation pour étendre les valeurs universelles aux niveaux national et global. Prenant une part active à l'OIF, qu'elle a intégrée en 2006 en qualité d'observateur, la République de Serbie souhaite améliorer ses relations avec les pays membres et observateurs. Forte d'une longue tradition de relation avec les peuples d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, elle suit attentivement les développements actuels dans cette région dont elle souhaite voir les processus de transition menés de manière pacifique et dans le respect des droits de l'Homme. S'agissant de la situation dans son pays, le secrétaire d'État évoque une série de mesures politiques et économiques prises au cours de la dernière décennie visant l'amélioration du respect des droits de l'Homme et des minorités, l'égalité entre les hommes et les femmes, le renforcement de l'État de droit ainsi que la lutte contre la corruption et la criminalité organisée. Dans sa politique étrangère, la Serbie, qui a relancé ses liens traditionnels avec les pays d'Afrique et d'Asie, a décidé d'améliorer l'octroi de bourses aux étudiants de ces pays. En 2011, elle a célébré à Belgrade le 50^e anniversaire du Mouvement des pays non alignés. Elle a conclu avec la France un accord de coopération pour le développement de relations bilatérales aux plans politique, économique et culturel mais également destiné à donner un essor à la coopération au sein de la Francophonie.

Le secrétaire d'État constate qu'à l'issue du Sommet de Montreux, ce sont désormais tous les pays des Balkans occidentaux qui ont adhéré à la Francophonie, qui devient ainsi une plateforme d'envergure pour la relance de leur coopération. Dans le dessein de promouvoir le dialogue entre les civilisations, il marque le soutien de son pays aux objectifs et activités de l'Alliance des civilisations. Soulignant la volonté de la Serbie de contribuer à promouvoir l'usage du français sur la scène internationale, il compte sur les résultats du programme de formation au français des diplomates et fonctionnaires pour lequel un mémorandum a été signé en janvier. Enfin, il assure la Conférence du soutien de la Serbie et de son engagement à la réussite du Sommet de Kinshasa en 2012.

La Présidente remercie l'ensemble des intervenants, dont les communications permettent d'apprécier leur engagement au sein de la Francophonie.

5. Dates et lieu de la prochaine session de la Conférence ministérielle

La Conférence ministérielle tiendra sa 28^e session les 10 et 11 octobre 2012 à Kinshasa, à la veille du XIV^e Sommet de la Francophonie.

6. Questions diverses

Evoquant la mise en réseau des acteurs de l'innovation prévue dans le paragraphe 47 de la Déclaration de Montreux, **le représentant de la Fédération Wallonie-Bruxelles** annonce qu'il transmettra par courrier des informations sur une avancée concernant la mise en contact des différents acteurs de l'innovation réalisée dans le plein respect du réseau relatif aux sciences de l'ingénieur. Par ailleurs, il fait part de la candidature de la ville de Liège pour accueillir l'Exposition internationale en 2017 sur le thème « Connecter le monde et relier les gens », faisant observer qu'aucune ville francophone n'a accueilli d'exposition internationale ou universelle depuis 1967 et suggérant que cette candidature serait une formidable occasion de connecter le monde en français.

7. Examen et adoption du relevé des décisions de la 27^e session de la Conférence ministérielle

Le Rapporteur général procède à la lecture du projet de relevé des décisions synthétisant les travaux de la 27^e session de la Conférence ministérielle.

L'ambassadeur du Congo propose de compléter ce relevé par une référence à la langue française.

Revenant sur le point relatif à la résolution sur Madagascar adoptée par le CPF, **le délégué de la France** suggère une formulation qui tienne mieux compte des différentes positions exprimées par les délégations au sein du CPF, dont certaines avaient souhaité la réintégration de Madagascar alors que d'autres s'étaient montrées plus réservées.

L'ambassadeur du Cameroun souhaite que le paragraphe sur le suivi des engagements de Montreux intègre une référence à la création du fonds d'urgence suggérée par son pays.

Ayant recueilli le consensus sur ces trois propositions de modification, **la Présidente** déclare le relevé des décisions de la 27^e session de la Conférence ministérielle adopté.

8. Cérémonie de passation des pouvoirs de la présidence de la Conférence ministérielle

8.1. Allocution de la Présidente sortante de la CMF

La présidente sortante redit toute la fierté que la Suisse a eu à assumer cette présidence de la Conférence ministérielle transmise deux ans plus tôt par le Canada, et tient à remercier sincèrement la famille francophone pour l'appui constant qu'elle lui a apporté, particulièrement déterminant dans la préparation et la réussite du Sommet de Montreux. Elle remercie en particulier le Secrétaire général pour son soutien et ses conseils. À son collègue de la République démocratique du Congo, à qui elle transmet le flambeau, elle souhaite qu'il conduise l'Organisation vers le renforcement et la consolidation de ses actions politiques, de la solidarité et du développement dans l'espace francophone. Dans cette responsabilité, elle l'assure du soutien de la Suisse, qui sera à ses côtés pour réussir le Sommet de Kinshasa. Elle cède la parole à l'hôte du XIV^e Sommet en lui adressant, au nom de la Conférence, ses vœux de plein succès.

8.2. Allocution du Ministre du pays hôte du XIV^e Sommet de la Francophonie, Président de la CMF

Le nouveau président en exercice de la CMF, le Ministre de la Coopération internationale et régionale S.E. M. Raymond Tshibanda, exprime son émotion au moment de prendre le relais de la présidence de la Conférence, au nom de la République démocratique du Congo, dans

la perspective du XIV^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage. Il tient à remercier l'ensemble des États et gouvernements membres de l'OIF pour la confiance qu'ils témoignent à son pays. Il rend hommage à M^{me} Micheline Calmy-Rey, présidente de la Confédération suisse et ministre des Affaires étrangères, pour la rigueur avec laquelle elle a conduit les travaux tout au long de son mandat. Il souligne que pour la RDC, ce XIV^e Sommet est d'autant plus important que c'est la première fois que la Francophonie réunira ses plus hautes instances dans un pays d'Afrique centrale, ce qui confirme la place que son pays et la sous-région occupent en son sein autant que dans ses perspectives d'avenir. La RDC est consciente de la responsabilité qui découle du fait de présider à la célébration de ce moment historique et de démontrer à la face du monde que l'Afrique centrale s'est réellement approprié l'ensemble des valeurs et des principes de la Francophonie.

Le Ministre Tshibanda assure que le Comité d'organisation ne ménage pas ses efforts pour que le Sommet de Kinshasa, qui portera sur le thème général « La Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale », marque d'une pierre blanche l'histoire de la Francophonie et qu'il demeure, à tous les égards, mémorable. La RDC tient à ce qu'il soit aussi une fête populaire, véritable symphonie des cultures multiformes fédérées autour de la langue française, évoquant un arbre à palabres dans la pure tradition, à l'image de la Francophonie, grande maison du dialogue, de la démocratie et du respect mutuel, creuset des principes et valeurs novatrices, porteur de l'espoir d'un avenir meilleur aussi bien pour les populations des pays membres que pour l'humanité tout entière.

Dans l'espoir de revoir l'ensemble des délégations à Kinshasa en octobre 2012 et en souhaitant à chacun la bienvenue en RDC, il déclare clos les travaux de la 27^e session de la CMF.